

EPOPS

Epops

62 / 2-2004



La revue
des naturalistes
du Limousin



SEPOL

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Régis Coutant

RÉDACTEUR EN CHEF :
Askolds Vilks

CONCEPTION GRAPHIQUE :
Atelier Graphique
(imprimerie@ateliergraphique.fr)

PHOTO DE COUVERTURE :
Pascal Boulesteix

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :
S. Morelon, J. Roger, F. Blondeau, G. Pouget,
D. Labidoire, Y. Grugier, C. Pailler
R. Dohogne, V. Bombeaux, P. Hubert, S. Nédellac,
F. Leblanc, P. Défontaine, P. Précigout, P. Gorsic,
B. Lacoore, T. Nore

sommaire

EPOPS N° 62 // 1 - 2004

EPOPS

la revue des naturalistes du Limousin

Bulletin de la **Société pour l'Etude**
et la **Protection des Oiseaux en Limousin**

SIÈGE SOCIAL :

11, rue Jauvion
87000 Limoges.
TÉL : 05 55 32 20 23
FAX : 05 55 32 77 46

INTERNET :

www.sepol.asso.fr
sepol@sepol.asso.fr

INFORMATIONS ORNITHOLOGIQUES :

05 55 34 12 48

COTISATIONS ET ABONNEMENTS :

Membres bienfaiteurs : 50 €
Membres actifs : 18 € + 14 € d'abonnement.
Conjoint : 11 €
Scolaires : 5 € + 14 € d'abonnement.
Abonnement seul : 16 €
Prix du numéro : 5 €

AVIS AUX LECTEURS

EPOPS ne publiant que des articles signés,
les auteurs conserveront l'entière respon-
sabilité des opinions qu'ils auront émises.

Revue éditée à 600 exemplaires - Dépôt
légal à parution - ISSN 1148-4500 -
Numéro de Commission Paritaire 72482

4 La "Huppe"
14 La "Rapiette"
15 Les Amphibiens
22 Actualisation de la
répartition de la
Loutre en Limousin

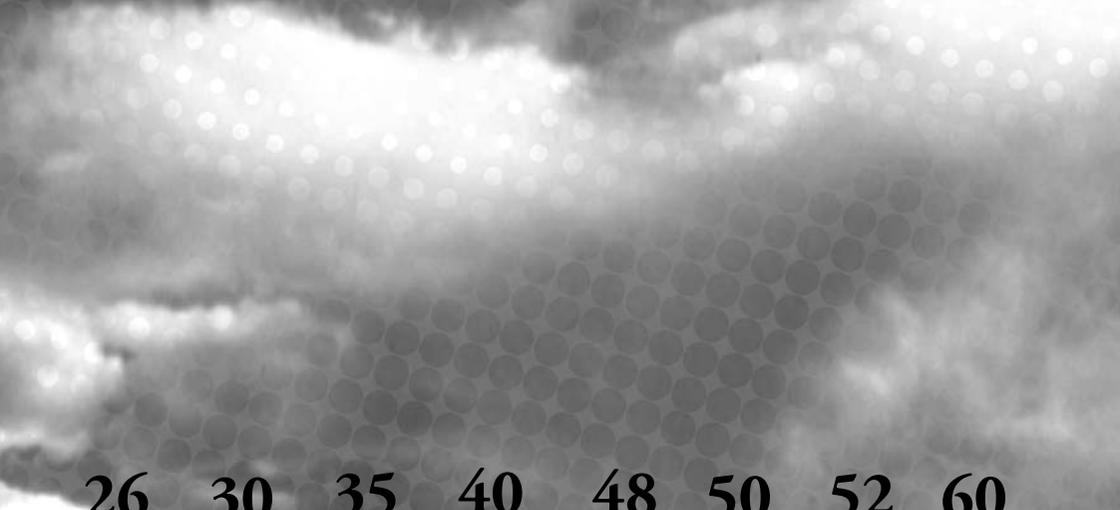
EPOPS

Edito

«Tout vient à point à qui sait attendre», certes, ce deuxième numéro d'EPOPS de l'année 2004 a un retard certain, mais enfin il est là ! Différents évènements sont la cause de ce grand retard, nous espérons seulement que vous ne nous en tiendrez pas trop rigueur.

En fait, nous inaugurons avec ce numéro, une nouvelle fabrication de notre revue ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes de mise au point. A ce propos, je précise tout de suite aux futurs auteurs d'articles qu'il sera désormais nécessaire de faire parvenir au rédacteur, l'article avec une mise en forme telle que souhaitée, mais surtout, qu'il est absolument indispensable que toutes les illustrations soient jointes au texte sous la forme de fichiers indépendants, qu'il s'agisse de photos, dessins, tableaux ou graphiques (pour plus de précision, voir les instructions aux auteurs sur la troisième page de couverture).

A part cela, ce numéro d'EPOPS est



26

Le Grand-duc
en Corèze

30

Le Combattant varié
et le Grand Gravelot

35

Les Hirondelles
de cheminées

40

Proposition d'un protocole
pour le suivi de l'hivernage

48

Petites informations
diverses

50

Call for participants

52

Brèves au vol

60

Brèves
bibliographiques

plutôt fidèle aux précédents et nous trouvons toujours une certaine diversité de thèmes exposés même s'ils ne concernent essentiellement que les Oiseaux, les Amphibiens et les Mammifères. Si vous souhaitez aborder d'autres sujets, n'hésitez pas, faites-nous parvenir des textes originaux pour alimenter la revue. Nous n'attendons que cela.

Enfin, pour terminer ce court propos, je voudrais apporter une précision supplémentaire par rapport au dernier EPOPS paru. Comme toujours, la mise en page de notre revue se fait, à la fin, dans une certaine précipitation. Ceci a toujours quelques conséquences fâcheuses

et c'est ainsi que l'auteur de l'observation et de l'article sur le Vanneau sociable a été carrément oublié. Alors sachez qu'il s'agit de Jean-Michel Teulière, naturaliste bien connu dans la région depuis de nombreuses années. Je suis sûr que Jean-Michel saura nous pardonner cet oubli bien involontaire.

Rappelons aussi que Jean-Michel a publié aux éditions Souny deux ouvrages importants. Le premier, paru en 2002 avait pour titre «Le Loup en Limousin, petite histoire d'une grande disparition» ; le second ouvrage sorti des presses en 2004 (voir quelques précisions dans la rubrique Nouvelles brèves et informations diverses) s'intitule

: «L'Incroyable Histoire de Trana La Grue».

Quand ce numéro vous parviendra, l'été tirera certainement à sa fin. Les oiseaux auront terminé leur mue et beaucoup auront commencé leur migration vers le sud. Alors vite à vos jumelles et autres longues-vues, c'est un moment privilégié pour les observations... et surtout... n'oubliez pas..., transmettez au plus vite vos données les plus intéressantes afin que les banques naturalistes régionales s'enrichissent de plus en plus et que la connaissance de notre environnement biologique devienne de plus en plus précis.

Askolds VILKS



Conseil d'administration

C.A. n° 04/2004 du 10/03/2004

*Entre procès en appel et équilibre budgétaire très compromis
(12 administrateurs et un salarié présents)*

■ Rédaction

Bruno Labidoire propose de rédiger des commentaires d'articles ornithologiques pour Epops en lieu et place de la revue des revues.

Anthony Virondeau ne pouvant plus assumer les tâches inhérentes au fonctionnement du répondeur ornitho, Olivier Eyraud se propose de s'en charger ce mois-ci et une partie du mois suivant.

■ Remerciements

La S.L.O. nous propose de tenir un stand commun aux rencontres nature du Blanc. Qu'elle en soit remerciée.

■ Procès Thouron

Au vote l'unanimité des personnes présentes se prononce pour poursuivre en appel l'entreprise Thouron. Rappelons que la S.E.P.O.L. avait été déboutée au premier jugement.

■ Pigeons ramiers

Bruno Labidoire et Stéphane Morelon proposent d'organiser un colloque (en septembre 2005) autour de l'évolution des populations européennes de Pigeons ramiers. Le C.A. leur donne mandat pour négocier avec les différents partenaires.

■ Budget

Pascal Boulesteix après de multiples contacts, nous soumet les solutions envisagées comme remède à notre situation financière. Le C.A. prend connaissance de ces solutions et les approuve à l'unanimité des présents. Un courrier sera donc expédié à Rolan afin de lui proposer un mi-temps.

***Budget : un appel aux élus, un volet étude en augmentation probable
(15 administrateurs, un salarié et un adhérent présents)***

Brigitte Petit est à son tour cooptée et entre officiellement au C.A.

■ **Subventions**

Robert Gauthier rappelle que la nouvelle équipe du Conseil Régional s'est engagée à subventionner les emplois associatifs. Régis Coutant fera un courrier pour faire valoir les attentes de la SEPOL en la matière.

■ **Etudes**

La mairie de Limoges demande des

renseignements (gratuits) sur les sites à préserver sur la commune de Limoges. Jérôme Roger appellera Isabelle Oliveiro pour lui faire part de la liste réalisée par Isabelle Pradier et complétée par le C.A.

Jérôme Roger annonce un montant global de 45 000 euros d'études à réaliser cette année (30 000 l'an passé). Il insiste cependant sur le fait probable qu'une partie de ces montants soit à attribuer au budget 2005.



***Un refus et des projets
(12 administrateurs présents)***

■ **Salariés/budget**

En réponse à la lettre recommandée qui lui a été envoyée, Rolan Dropsy a répondu qu'il refusait le mi-temps qui lui était proposé. Dès lors des lettres recommandées seront envoyées à Rolan et Francis pour un entretien le 19 mai prochain. La décision finale concernant le licenciement ou non, aura lieu une semaine plus tard.

■ **Balades ornitho :**

Il manque des textes, il faut impérati-

vement les faire. Askolds Vilks suggère d'ajouter à la fin la liste des espèces rencontrées sur le site.

■ **Pigeons ramiers**

Bruno Labidoire propose quatre actions :

- Un grand comptage en octobre 2004
- Un suivi de l'hivernage :
- Du Baguage
- Un colloque en septembre 2005



C.A. Exceptionnel n° 06 bis/2004 du 26/05/2004

Des décisions graves

(12 administrateurs présents)

■ Ce C.A. a pour seul ordre du jour la question du licenciement de Rolan Dropsy et de Francis Blondeau.

Régis Coutant résume l'entrevue que le bureau a eu avec Francis Blondeau, puis avec Rolan Dropsy et son conseiller Germain Camporesi. Il rend hommage au gros travail fourni par Pascal Boulesteix.

Régis rend compte de ce que Francis

et Rolan demandent une majoration de leur indemnité de licenciement

Les licenciements en s'en tenant aux indemnités prévues par la convention collective sont validés par le C.A. à l'unanimité.

Il est proposé et accepté que le prochain C.A. ait lieu non plus le 2 juin, mais le mercredi 9 juin.

La séance est levée vers 21H00.

Ar Sepol e Breizh : laboused Bae Gwaien

La Sepol en Bretagne : les oiseaux de la Baie d'Audierne - Sébastien Nédellec

■ Jeudi 20/05

Après plus de 6 heures de route, la « caravane de la SEPOL » arrive à bon port, certains (les Corréziens) étaient déjà là la veille.

Après avoir rapidement repéré le camping, les bungalows, il est temps de reprendre des forces. Tout le monde se restaure autour des tables.

En début d'après-midi, nous entamons une balade improvisée.

A peine sortis du camping, nous nous arrêtons pour observer 2 **Guêpiers d'Europe** (*Merops apiaster*) posés sur un fil télégraphique. L'après midi commen-

ce bien ! Un des oiseaux symbole de la baie d'Audierne aura été au rendez-vous pour satisfaire les plus impatients.

Si ces migrateurs arrivent tout juste de leur voyage transsaharien, les passereaux sédentaires ont déjà bien entamé leur nidification. Ainsi, plus loin, des familles de **Tariers pâtres** (*Saxicola torquata*), d'**Etourmeaux sansonnets** (*Stumus vulgaris*) ou de **Mésanges charbonnières** (*Parus major*) sont détectées.

Par ailleurs, sur les fils électriques, les **Tourterelles des bois** (*Streptopelia turtur*), présentes en baie d'Audierne depuis quelques jours, côtoient les

Tourterelles turques (*Streptopelia decaocto*) et les nombreux **Pigeons ramiers (*Columba palumbus*)**.

Nous pénétrons dans le marais de Lescors, petite enclave de nature entourée de parcelles de tulipes : la bubiculture très présente et pressante dans ce secteur de la baie d'Audierne est une forme d'agriculture intensive à coups de produits chimiques, de pompage d'eau abusif et de grignotage illégal de terrains.

Le marais constitue un habitat très riche au point de vue ornithologique et nous entrons déjà dans le vif du sujet car la plupart des fauvettes aquatiques sont contactées, sous le soleil et la chaleur de l'après midi.

Quelques minutes d'arrêt pour assimiler les chants caractéristiques des uns et des autres. Un mâle de **Bruant des roseaux (*Emberiza Schoeniclus*)** émet sa strophe peu élaborée qui fait pâle figure face aux chants de la **Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*)**, de la **Bouscarle de Cetti (*Cettia Cetti*)** ou de l'**Alouette des champs (*Alauda arvensis*)**.

Le « tsip – tsip – tsip » du **Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*)** rentre plus vite dans les oreilles que son genre. La bestiole est en effet au masculin.

Quelques **Vanneaux huppés (*Vanellus vanellus*)** défendent ardemment leur territoire devant les menaces des **Corneilles noires (*Corvus corone corone*)** ou des **Busards des roseaux (*Circus aeruginosus*)**. Nous observons également le **Héron cendré (*Ardea cinerea*)** ainsi que l'**Aigrette garzette (*Egretta garzetta*)**.

Dans le ciel, **Martinets noirs (*Apus apus*)**, **Hirondelles rustiques**

(*Hirundo rustica*), de **fenêtre (*Delichon urbica*)** et de **rivage (*Riparia riparia*)** fendent l'air.

Une **Hirondelle de rivage** ose même se poser sur un fil de clôture à deux pas du groupe. Aux premières loges, à un mètre, Louis apprécie.

Près des habitations, les passe-reaux plus habituels sont contactés, comme la **Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*)**, l'**Accenteur mouchet (*Prunella modularis*)**, le **Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*)**, la **Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)** ou le **Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*)**.

Mais l'un d'eux paraît très abondant dans le secteur : le **Choucas des tours (*Corvus monedula*)** qui détrône facilement la **Corneille noire** en quantité.

A un croisement, beaucoup n'auront pas la chance d'observer dès le premier jour un **Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*)** trop furtif.

Boule senior annonce une **Pie grièche à tête rousse (*Lanius senator*)**. L'oiseau posé au sommet de buissons touffus et épineux sera sans conteste l'une des stars de cette première journée.



Photo Pascal Boulesteix



J'ai de la peine à cacher mon enthousiasme car l'oiseau est relativement rare en Bretagne lors du passage pré-nuptial. Cette donnée « continentale » est donc plutôt remarquable. En effet, les chances d'observer cet oiseau en halte migratoire sont plus grandes sur les îles comme Ouessant, Sein ou Hoëdic, qui concentrent les oiseaux migrateurs, parfois de manière spectaculaire.

On poursuit jusqu'au port de Saint Guénolé (Penmarc'h), un des ports les plus importants de Bretagne.

Le temps d'admirer les couleurs vives des chalutiers, Stéphane (« Oeil de Lynx ») repère un **Guillemot de Troïl (*Uria aalge*)** qui traîne encore. Par ailleurs, nous constatons que certains **Goélands argentés (*Larus argentatus*)** nichent à même les bâtiments : des individus sont en position de couveur sur des nids.

Dans l'arrière port, l'occasion est parfaite pour mettre en pratique l'exercice de combinaisons pour identifier correctement les goélands : « argenté » : gris, pattes roses ; « marin » : ailes foncées, pattes roses ; « brun » : ailes foncées, pattes jaunes...

Mais avec un peu d'habitude, la grande taille et l'attitude dominante du « marin » peuvent suffire à le distinguer des autres.

Un mâle de **Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*)** se laisse observer tandis que le **Pipit maritime (*Anthus petrosus*)** nourrit ses jeunes.

Tout à coup les jumelles se braquent

vers un **Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)** avec une proie dans les serres. Il quitte le port pour déguster sa proie loin des goélands, toujours prêts à chaparder les proies des autres.

Nous quittons le port pour nous rendre à la Pointe de la Torche en fin d'après midi. C'est un des hauts lieux pour la pratique des sports de glisse. D'ailleurs, quelques voiles de Kitesurf et de Cerfs volants égayent le ciel par leurs couleurs vives.

Nous n'observons que peu d'oiseaux. Néanmoins deux **Guêpiers d'Europe (*Merops apiaster*)** exhibent leurs couleurs près du parking, alors qu'un **Bruant proyer (*Miliaria calandra*)** s'époumone à côté.

Le temps de prendre soit un bain de soleil sur la dune, soit oser un bain de pied, et la première journée s'achève.

■ Vendredi 21/05

Le lendemain, nous nous rendons à l'étang de Trunvel, site incontournable de la baie d'Audierne.

Une fois sur place, ce sont d'abord les limicoles qui attirent l'attention. En vol, une quinzaine de **Courlis corlieu (*Numenius phaeopus*)** passent silencieusement. Sur la plage, les **Bécasseaux sanderling (*Calidris alba*)** sont les plus nombreux (quelques dizaines) mais en regardant de plus près, nous discernons le **Bécasseau variable (*Calidris alpina*)**, le **Bécasseau maubèche (*Calidris canutus*)**, le **Tournepièrre à collier (*Arenaria interpres*)**, le **Grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*)**. Sur la

dune, le **Gravelot à collier interrompu** (*Charadrius alexandrinus*) slalome entre les galets. Le milieu est fragile et fréquenté. Ce gravelot doit donc faire face à de nombreuses agressions extérieures pour mener à bien sa reproduction.

De l'autre côté de la dune, sur une petite retenue d'eau qui s'est reconstituée après les pluies d'hiver, à la limite de la végétation, deux **Chevaliers gambettes** (*Tringa totanus*), un **Chevalier aboyeur** (*Tringa nebularia*) et un **Chevalier guignette** (*Actitis hypoleucos*) se nourrissent.

Un peu plus en retrait, au bord de la roselière, des oiseaux se manifestent par des cris typiques. Il s'agit d'une espèce emblématique de la Baie d'Audierne : le **Panure à moustaches** (*Panurus biarmicus*).



Photo Pascal Boulesteix

Panure à moustaches

A peine effarouchées par les ornithos postés autour d'elles, elles se laissent admirer aisément. Par moments, nous parvenons à compter plus de dix individus ensemble, mais seulement un mâle adulte.

Le **Bruant des roseaux** (*Emberiza schoeniclus*) coopère également et se soumet, comme les Panures, aux objectifs de Pascal et de Louis, tandis que les

Rousserolles effarvates (*Acrocephalus scirpaceus*), **Cisticoles des joncs** (*Cisticola juncidis*) et autres **Alouettes des champs** (*Alauda arvensis*) assurent l'ambiance.

Certains parviennent à entendre le **Râle d'eau** (*Rallus aquaticus*), d'autres observent une **Bondrée apivore** (*Pemis apivorus*) en migration. Toutefois le rapace le plus abondant du secteur est sans conteste le **Busard des roseaux** (*Circus aeruginosus*). L'oiseau est présent toute l'année.

En fin de matinée, nous quittons les rivages plats de la Baie d'Audierne pour les falaises abruptes du Cap Sizun. Nous traversons des communes aux noms évocateurs : Tréogat, Pouldreuzic, Plozevet (dernière commune du pays Bigouden), Plouhinec (cap Sizun), Audierne... Plus loin, nous contournons la très belle église du petit bourg de Goulien avant d'arriver au parking de la réserve Michel Hervé Julien (une des pionniers de l'ornithologie bretonne). La réserve de Goulien est l'une des nombreuses réserves acquises et gérées par Bretagne vivante SEPNEB.

Après avoir pique-niqué, et nous être acquittés de notre ticket d'entrée (merci à Pascal pour le tarif de groupe), nous pouvons librement observer les oiseaux marins nicheurs de la réserve.

Quelques moutons d'Ouessant assurent le pâturage extensif de la lande.

Le **Pipit farlouse** (*Anthus pratensis*) et le **Tarier pâtre** (*Saxicola torquata*) sont les petits passe-reaux les mieux représentés.





Outre les trois espèces de Goëlands (argentés, bruns, marins), nous remarquons d'emblée sur le premier poste d'observation le **Fulmar boréal** (*Fulmarus glacialis*), la **Mouette tridactyle** (*Rissa tridactyla*) ainsi que le **Cormoran huppé** (*Phalacrocorax aristotelis*).

En vol, une espèce attire l'attention par ses orbes : Le Fulmar, très à l'aise dans l'espace aérien, maîtrise parfaitement le vol à voile en tout temps, même aujourd'hui où le vent souffle du Nord.

Plus tard, un **Epervier d'Europe** (*Accipiter nisus*) puis un **Coucou gris** (*Cuculus canorus*) font un passage éclair sur la réserve. Nous n'aurons pas la chance d'observer le **Faucon pèlerin** (*Falco peregrinus*) présent dans le Cap Sizun et surtout nicheur depuis 1997 sur les falaises de la presqu'île de Crozon que nous distinguons sans peine de l'autre côté de la baie de Douarnenez, à la faveur d'une visibilité excellente.

De même, le **Grand Corbeau** (*Corvus corax*) ne sera pas non plus de la partie. En revanche ses cousins le **Choucas des tours** (bien présent ici aussi) et le plus rare **Crave à bec rouge** (*Pyrhacorax pyrrhocorax*) ont pu être observés en vol.

Un peu plus loin, sur une autre falaise, nous distinguons quelques **Guillemots de Troil** en compagnie de **Mouettes tridactyles** et de **Cormorans huppés**.

Beaucoup de Sepoliens cochent ici les espèces pélagiques telles que le Fulmar ou la «Tridac», qui, hors de leurs sites de nidification, se rencontrent surtout en pleine mer...

A deux pas de la réserve, nous faisons un petit crochet pour photographier les quelques éoliennes qui, ici, sont d'un intérêt environnemental et touristique indéniable, sur la route de la Pointe du Raz.

Sur le chemin du retour, nous faisons escale à Audierne, très joli port de pêche traversé par le Goyen.

Stéphane propose une soirée «sardines grillées et araignées de mer». Bonne idée ! Nous attendons donc l'ouverture d'une poissonnerie. Pas de sardines. On achète quand même des araignées et on décide de faire un tour au Leclerc. Pas de sardines non plus. Nous nous rabattons sur des saucisses et des merguez...

L'histoire pourrait s'arrêter là, mais il faut préciser que le Cap Sizun jouxte le pays de Douarnenez et que les Douarnenistes sont aussi appelés les *Penn Sardin* («tête de sardine» en breton). C'est un comble de ne pas trouver de sardines chez les *Penn Sardin* !

Avant de retourner sur Plomeur, nous longeons la rivière le Goyen pour observer une colonie mixte de **Grands comorans** (*Phalacrocorax carbo*), de **Hérons cendrés** et d'**Aigrettes garzettes** dans un boisement de résineux âgés.

Quelques nids sont observés. Plus en amont de la rivière, certains Sepoliens observent un groupe de **Tadorne de Belon** (*Tadorna tadorna*).

Le dîner à la bonne franquette est très apprécié : les saucisses, tomates et arai-



Photo Pascal Boulesteix

gnées satisfont tous les estomacs. Beaucoup « cochent » l'araignée de mer ! Le chouchen et le pommeau coulent à flots (Yec'hed mat ! - Santé !), notamment lorsque la soirée se termine autour de la guitare. (ndlr : celle hardiment menée de l'auteur : Sébastien notre barde.)

■ Samedi 22/05

Nous passons la journée de samedi de nouveau en baie d'Audierne, à la découverte du petit étang de Saint Vio et du marais de Loc'h ar Stang, sur la commune de Tréguennec.

Au bord de l'étang nous contactons tour à tour les fauvettes aquatiques déjà entendues ou vues auparavant : **Rousserolle effarvate**, **Cisticole des joncs**. En véritable oiseau-fantôme, une **Bouscarle de Cetti** parfaitement invisible chante à un mètre des plus curieux. Frustrant pour Philippe qui ne parviendra pas à la filmer.

Mais l'oiseau qui réunit tous les suffrages ce matin est bien le **Phragmite des joncs** ; le groupe s'arrête longuement pour observer un mâle chanter à tue-tête sur une phragmite. Le vent souffle assez fort dans les roseaux et l'oiseau oscille, mais n'est pas découragé pour autant.

Plus loin, nous pénétrons dans le royaume des fauvettes : **Fauvettes des jardins** (*Sylvia borin*), **grisette** (*Sylvia communis*) et même **pitchou** (*Sylvia undata*) se font entendre. Le **Bruant proyer** construit son nid.

Puis viennent le **Tarier pâtre**, la **Pie bavarde** (*Pica pica*), le **Chardonneret élégant** (*Carduelis carduelis*), le **Moineau domestique** (*Passer domesticus*)...

Nous nous engageons sur le chemin qui longe le Loc'h ar stang. Un très beau mâle de **Busard des roseaux** en chasse se laisse observer : il est particulièrement clair et très contrasté.

Quelques **Linottes mélodieuses** (*Carduelis cannabina*) et **Verdiers d'Europe** (*Carduelis chloris*) sont observés sur le parcours. Avant de franchir la dune, un **Pipit farlouse** parade au-dessus du groupe.

Sur la plage, cinq **Barges rousses** (*Limosa lapponica*) de passage s'alimentent. Ces oiseaux sont une véritable palette de peintre où les différentes phases du plumage sont représentées, du gris hivernal au rouge-brique nuptial.



Les barges s'envolent, nous continuons. Le groupe d'ornithos s'arrête de nouveau sur la dune : une femelle de **Gravelot à collier interrompu** se laisse admirer à quelques mètres.

De retour au parking de la maison de la baie, nous pique-niquons au son des jeunes **Accenteurs mouchet** (*Prunella modularis*).

Boule et Boule Junior font une courte sieste, tandis que d'autres observent une **Barge à queue noire** (*Limosa limosa*) perchée sur un piquet. La tentation est trop forte. Gaston, ornitho en herbe et chasseur d'images et de coches, se rapproche pour immortaliser la bestiole. Le cliché a de la valeur puisque c'est ici que se concentre l'unique et fragile population nicheuse du Finistère...

Les voitures se dirigent ensuite à l'étang de Trunvel. Au parking de Kerbinigou, nous observons deux **Faucons hobereau** (*Falco subbuteo*) en chasse sur l'étang de Kergalan. Pascal trouve un groupe de 20 **Panures à moustaches** et Stéphane réussit à attraper une libellule.

Nous marchons jusqu'à l'observatoire. De là, nous admirons les **Sternes pierregarin** (*Sterna hirundo*) qui nichent au-dessus de l'eau, dans des bacs d'aluminium perchés. Mais quelques **Grands Cormorans** squattent une partie des bacs...

Quelques **Grèbes huppés** (*Podiceps cristatus*), **Foulques macroule** (*Fulica atra*) et **Canards colverts** (*Anas platyrhynchos*) se reposent sur l'eau.

Loin en mer, Huguette parvient à

repérer à contre jour un groupe d'environ 130 **Macreuses noires** (*Melanitta nigra*). Sur le cordon de galets, quelques-uns s'exercent au lancer de galets, devant un soleil couchant. On n'est pas bien, ici ?...

Après cette journée chargée, on décide de « se faire un resto ». La soirée se passe dans une crêperie où l'accueil est indigne de commerçants, bretons de surcroît. Tout ça pour 30 minutes de retard... Cet épisode ternit quelque peu l'image de la Bretagne... (ndlr : les crêpes rattraperont largement).

■ **Dimanche 23/05**

Pour ce dernier jour, une poignée d'ornithos se lève de bonne heure pour tenter de débusquer la **Marouette ponctuée** (*Porzana porzana*) ou le **Butor étoilé** (*Botaurus stellaris*) à la «repassé». L'opération est un échec, et en plus il fait froid... Quelques **Rousserolles effarvate** chantent et les oreilles fines détectent au loin, la trille caractéristique de la **Locustelle lusciniôide** (*Locustella luscinioides*).

Sur la plage, une quinzaine d'**Huîtriers pie** (*Haematopus ostralegus*) se repose à côté d'un groupe de goélands.

Sur la queue nord de l'étang, un **Phragmite des joncs** chante à découvert. Mieux camouflées, on entend (sans voir) la **Poule d'eau** (*Gallinula chloropus*) ou la **Fauvette des jardins**. Un groupe de sept **Cygnés tuberculés** (*Cygnus olor*) évolue sur l'étang. Un **Coucou gris** chante aussi et se laisse berner par les imitations de Stéphane : il se rappro-

che. Quelques privilégiés observent aussi un **Loriot d'Europe (*Oriolus oriolus*)** en vol. L'espèce ne niche pas dans le Finistère, l'oiseau est juste de passage.

Mais, il est déjà temps de quitter le camping...

Nous décidons de traverser l'Odet par le pont de Cornouaille, pour rejoindre la pointe de Moustierlin (commune de Fouesnant) où une **Sterne élégante (*Sterna elegans*)** avait été observée il y a quelques jours.

Sur place, point de Sterne élégante mais juste une quinzaine de **Sterne caugék (*Sterna sandvicensis*)** sur les rochers. Sur le sable, entre les rochers, on distingue par ici des **Bécasseaux sanderling et variable**, par-là trois **Chevaliers gambette (*Tringa totanus*)** et un **Tounepier à collier**.



Photo Pascal Boudisteix

Bécasseau sanderling

Les **Goélands argentés (*Larus argentatus*)** et **marins (*Larus marinus*)** accompagnent les sternes, tandis qu'un **Grand Cormoran** immature exhibe son ventre blanc.

Nous nous rendons finalement à la pointe de Trévignon (Trégunc) et nous cherchons un morceau de dune pour déjeuner. Le site est magnifique, et nous distinguons l'archipel du Glenan à l'horizon. Après avoir contemplé la plage,

Pascal déclare avec l'humour qui le caractérise : «ça vaut Vassivière !»

Nous pique-niquons sous un soleil radieux qui ne nous aura pas quitté pendant ce séjour. N'en déplaise aux mauvaises langues ! Tout le monde (ou presque) quitte la Bretagne avec de belles images dans la tête et quelques couleurs sur la figure !



Je peux aussi me vanter d'avoir converti quelques-uns au beurre (sous-entendu «beurre demi-sel», sous-entendu «beurre salé »).

Kenavo ar wech all ! Au revoir, à bientôt !



Prenez note

XXVII° Colloque francophone de Mammalogie de la Société Française de Protection et d'Etude des Mammifères

■ **avec pour thème :**

“La conservation de la loutre “

les 9 et 10 octobre 2004 à Limoges,

Faculté de Droit
et de Sciences économiques

***Inscriptions auprès
de la S.F.E.P.M. :***

SFPEPM

C/o Muséum d'histoire naturelle

Les rives d'Auron

18 000 BOURGES

tél. : 02 48 70 40 03

e-mail : sfepm@wanadoo.fr

Les thèmes retenus sont :

- 1 - Distribution, Statut, Génétique
- 2 - Eco-éthologie
- 3 - Menaces
- 4 - Mesures conservatoires
- 5 - Les “réseaux loutre”
- 6 - Communications libres

Une visite de la pisciculture de Bugeat (19), spécialement aménagée afin de rendre compatible l'élevage de poissons et la présence de ce prédateur, aura lieu dans le cadre de ce colloque le vendredi 8 octobre après-midi.

Les amphibiens

Valérie BOMBEAUX¹

■ Alors que j'étais en compagnie d'enfants de 6 à 12 ans, je leur ai demandé s'ils savaient ce qu'était un amphibien. Je vous livre les réponses : «Un amphibien, ça vit près de l'eau mais pas dedans» ; «Mais non ! Un amphibien, ça vit et ça respire dans l'eau» ; «Pas du tout ! Un amphibien, c'est par exemple les dauphins et les baleines» ; «Il y a les amphi-biens comme la grenouille, et les amphi-pas bien, c'est plutôt les crapauds» , «Est-ce que c'est vrai que les crapauds, ils donnent des maladies ?» ; «Mon frère une fois, il en a attrapé un et après, il avait du baveux qui piquait sur sa main», «Un amphibien, ça vit dans les étangs ou les mares comme les grenouilles et ça peut vivre très longtemps en retenant sa respiration, c'est mon pépé qui me l'a dit» ; «C'est les grenouilles, les crapauds et peut-être bien les libellules»...A part les plus grands, personne ne sait vraiment ce qu'est un amphibien et aucun n'a cité les tritons et les salamandres. Le ton a fini par monter et le concours du plus beau dessin de salamandre a calmé les esprits...(mais «est-ce qu'une salamandre, ça mord ou ça pique ?»).

Les amphibiens (grenouilles et crapauds, tritons et salamandres) font partie au même titre que les reptiles et les chauves-souris des animaux encore mal aimés et peu connus. A part les grenouilles qui jouissent d'une meilleure réputation (Ne nous a-t-on pas appris

dès notre plus jeune âge qu'elles étaient en réalité des princesses), les crapauds (qui pourtant seraient des princes) restent encore mystérieux et repoussants pour beaucoup d'entre nous alors que les tritons et salamandres nous sont parfois complètement étrangers (Est-ce parce qu'ils sont plus difficilement observables ?). Bernard Le Garff dans son livre «Reptiles et amphibiens» relève que le mot crapaud vient du vieux français «crape» qui signifie tout bonnement ordure.



Crabaud commun (*Buffo buffo*)

Photo R. Dohogne

La religion chrétienne a diabolisé le crapaud. Au Moyen-Âge, il a souffert de sa réputation et de son physique ingrat. Les premiers naturalistes eux-mêmes, continuant avec la vision chrétienne l'ont décrit comme un être vil, répugnant, inutile et malfaisant. Au 16^{ème} siècle, Rondelet écrivit ; «Il jette une haleine fort venimeuse de sorte que si elle touche seulement ceux qui sont près, elle blesse. Ceux qui en sont blessés deviennent enflés par tout le corps et meurent tôt ». Même *Lacépède* (disci-

¹ 17, rue de Vaucanson, 87100 Limoges

ple de Buffon, 18-19^{èmes} siècles) le discrédita : «Tout en lui est vilain jusqu'à son nom qui est devenu le signe d'une basse difformité». «Il paraît vicié de toutes ses parties». «On est tenté de prendre cet animal informe pour un produit fortuit de l'humidité et de la pourriture».

Les enfants d'aujourd'hui lâchent encore des «Berk !, attention! ils donnent des boutons, ils ont des verrues, ils bavent, ils jettent du venin...» à la vue d'un crapaud, répétant ce qu'ils ont entendu des adultes ou retenu de leurs contes. Nous avons tous pêché la grenouille autrement plus sympathique, à la lampe de poche (la nuit, c'est plus marrant !) et à l'aide d'un petit bout de tissu rouge, mis des têtards dans un aquarium pour observer la métamorphose magique. Nous avons tous gardé l'image de la grenouille-baromètre mon-

tant sur sa petite échelle, avons tous émis des cris d'horreur avant de tester les réflexes du batracien en cours de biologie et connaissons tous la grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf.

Je me suis attachée à retrouver légendes et croyances liées aux amphibiens. Les contes les mettant en scène sont rares. Ils n'y jouent souvent que des rôles secondaires. En revanche, la mémoire populaire fourmille de rites, croyances, sortilèges, remèdes, proverbes relatifs aux batraciens, essentiellement les grenouilles et les crapauds. J'ai dû faire des choix avec toute la subjectivité que cela comporte.

Symbolisme des amphibiens

■ **Le crapaud.**

La religion chrétienne en a fait le symbole du mal, du diable et de la sorcellerie. Jean Rostand résume dans «la vie des crapauds» tous les méfaits qui lui sont imputés :

- Il porte malheur et il a le mauvais œil.
- Il tête les vaches et fait tourner le vin.
- Il mange les oisillons.
- Il empoisonne tout ce qu'il touche.
- Il périt si on le regarde fixement.

■ **La grenouille.**

Les relations qu'elle entretient entre la terre et l'eau, le visible et le caché en ont fait le symbole de la fertilité, de la résurrection, de l'immortalité (Métamorphose

«magique» du têtard en grenouille) dans de nombreuses cultures (Egypte, Asie, Amazonie...).

En Egypte, les Dieux *Amon*, *Rê* et *Horus* étaient souvent représentés avec des têtes de grenouille.



Grenouille rousse (*Rana temporaria*)

Photo R. Donogne

La grenouille est aussi en relation avec le soleil et le feu. Cette symbolique du feu existe chez les indiens du Honduras et d'Amazonie et existait déjà chez les Aztèques et les Mayas.

En Inde, les *yogin* tentent de retrouver l'idéal respiratoire qui est celui des amphibiens.

Pour les chrétiens, la grenouille symbolise la luxure, l'avarice, le pêché de la femme, le démon.. On retrouve ce symbolisme de la tentation et de la volupté dans le bouddhisme. Qu'elle soit objet de répulsion ou de convoitise, héroïne de fable, «animal de compagnie» des sorcières, ingrédients de remèdes ou de plats

culinaires raffinés, talisman , baromètre, elle tient une place importante et ambivalente dans l'imagination populaire.

■ La salamandre.

Au Moyen-Âge, elle était le symbole du feu et du diable et l'emblème des alchimistes. On croyait qu'elle pouvait rentrer dans le feu sans brûler et sans douleur et qu'elle avait la faculté de recracher le feu comme les dragons. On lui attribuait donc le pouvoir d'éteindre les incendies et on l'y jetait. François 1^{er} la prit pour emblème. Elle porte une couronne et est accompagnée de la devise : «*Nutrisco et extinguo*» : «Je l'entretiens et je l'éteins».

Légendes ou histoires liées aux amphibiens

Voici d'abord la légende du feu chez les Tupi Guarani, indiens d'Amazonie.

■ La Légende du feu.

Le feu appartenait autrefois aux vautours. Un homme le leur vola et comme les oiseaux allaient le lui reprendre, il jeta sa torche à une grenouille qui l'avalait. Elle disparut dans les eaux et put restituer le feu aux hommes.

■ L'amoureux ensorcelé (légende limousine)

Au 19^{ème} siècle, un homme marié de Corrèze tomba amoureux d'une sorcière. Il quitta femme et enfants pour vivre avec elle. Sa femme s'arrangea pour pénétrer dans la maison de sa rivale, fouilla toute la demeure et trouva sous le lit des amants, un crapaud yeux fermés et paupières cousues. Elle s'en empara et le brûla. L'ensorcellement cessa aussitôt et son époux retourna vivre avec les siens.

■ Le sabbat.

C'était une assemblée nocturne pour honorer le diable et qui réunissait tous ses serviteurs : sorciers et sorcières «de tout poil», *lébérus* ; *dracs*...Les sorciers préparaient des philtres magiques et des poisons de tout genre à base d'amphibiens, de reptiles, d'araignées et de plantes. A Babaudus (87), les enfants volés à leurs parents devenaient les bergers des crapauds. Le diable y venait sous la forme d'un bouc. C'est à cette fête que les *lébérus* prenaient connaissance des paroisses qu'ils devraient parcourir et que les apprentis-sorciers recevaient leurs pouvoirs. Le sabbat se terminait par un immense festin à base de crapauds, serpents et rapaces «de mauvais augure».

Rites et croyances liés aux amphibiens

Pour se préserver des mauvais sorts jetés au bétail, il était courant d'enfermer un crapaud vivant dans un sac qu'on suspendait à une poutre face à la porte d'entrée de l'étable (à Compreignac en 1970).

Pour accueillir un étranger, on dissimulait un crapaud placé dans un sabot de bois, la patte gauche percée par une fourche métallique sous le seuil de la maison.

Pour faire périr son voisin, il fallait placer un crapaud sur la trajectoire de sa victime ou l'enfourer vivant sous la pierre du seuil de sa demeure.

On pouvait aussi baptiser un crapaud du nom de la personne qu'on désirait ensorceler. Pour contrecarrer ce sort, il fallait porter un crapaud vivant dans une boîte en corne.

On disait du crapaud «qu'il vous pissait du venin à la figure».

■ Proverbes, dictons comptines et expressions.

«Aquete ser, las ranes chantan, bon tems demò» : ce soir, les rainettes chantent, il fera beau demain. (Saint Sulpice-Les-Bois, canton de Meymac, tiré de vieux dictons de la Corrèze, d'après E. PASSIEN).

Expressions relatives aux travaux agricoles (par Marcel JUDE)

«Chaucha lou grapau» : appuyer sur le manche de la fourche sur le sol pour soulever la gerbe trop lourde (Bersac, 87).

«Minjar la galhauda» : faire faillite.

«Quò n'a pas plegut per far néjar' na grauhla» : si peu de pluie qu'il n'y a pas de quoi noyer une grenouille.

«Chantar coma' na rana'» : chanter faux.

«Il pleut, il mouille, c'est la fête à la grenouille. La grenouille fait son nid sur la tête de la souris» (Saint-Pardoux).

■ Remèdes.

Rapporté par Marcelle DELPASTRE : Contre le mal de ventre, il fallait toucher en cercle la partie malade et chanter : «Redòl, redòl, mon ventre me dòl, granulha verda, grapaud fòl» : cercle, cercle, mon ventre me fait mal, grenouille verte, crapaud fou.

Contre le cancer : prendre un crapaud, le fendre en deux et l'appliquer sur la partie malade (Saint-Bazile, 87).

Sur le plateau de Millevaches, il n'y a pas de crainte particulière par rapport au crapaud. Par contre, il était coutume de l'incinérer et d'en souffler les cendres dans les yeux des vaches souffrant de la taie et de pendre un crapaud dans la bergerie pour qu'il absorbe le verme.

L'animal placé sous le lit avait le pouvoir de guérir de nombreuses maladies.

Pour soigner les furoncles et les abcès, on recouvrait la partie malade d'une peau de salamandre (Saint-Bazile 87) et à Bonnac (87), si on avait un panaris ou mal blanc, il suffisait de faire sucer son doigt à une grenouille.

■ Cuisine.

Recette pour avoir du lait bien crémeux : trouver «un jaquet», un crapaud et le faire tremper dans le lait en chantant ; «Saute jaquet, autant de crème que de lait !» (Rapporté par R. DROUULT, Saint-Sulpice-Les-Feuilles, 87).

■ Jeux.

Chaque joueur plaçait 3 grenouilles dans une brouette et devait arriver le

premier jusqu'à l'arrivée, les rattrapant au fur et à mesure qu'elles s'enfuyaient (Pratiqué dans les Monts de Blond)*

Termes occitans. (D'après Yves LAVALADE)

La grenouille : la galhauda (même famille que gaulha = boue ?), rana (Idem en latin, de aiga = eau).

Les grenouilles vont, selon les lieux « chantar, coanar, ranar, s'escaunar... »

La rainette verte : rana (87-19), raineta et cigala (19).

Lieux du Limousins

Marcel VILLOUTREIX n'a relevé que «Chanterane» dérivé de l'occitan rana (19-23-87).

■ Conclusion.

J'espère que vous avez trouvé du plaisir à lire cette petite compilation de mes recherches comme j'en ai éprouvé à les effectuer. Naturalistes, scientifiques, enseignants, animateurs, parents...,

nous avons encore du travail pour faire connaître et apprécier toutes les bêtes, petites ou grosses qui souffrent encore des préjugés anciens jusqu'à parfois entraîner leur éradication, le loup en étant l'exemple le plus frappant. Respecter l'animal, c'est respecter la vie et sa diversité...

* cette «course à la grenouille» se pratiquait aussi à Saint-Martin-Terressus (87) dans les années 50 pendant la fête de la commune, souvenir d'Askolds VILKS

Lexique

Amon : Dieu égyptien, maître de l'air et de la fécondité. Assimilé plus tard à Rê (Culte d'Amon-Rê=roi des Dieux).

Babaudus : commune de Rochechouart, 87

Drac : être légendaire du Limousin, mi-homme et mi-singe, génie des eaux et des marais et incarnation du diable.

Horus : Dieu solaire égyptien, symbolisé par un faucon ou un soleil ailé. Fils d'Isis et d'Osiris dans la mythologie.

Isis : déesse égyptienne. Sœur et femme d'Osiris, mère d'Horus. Modèle du dévouement maternel et de l'amour conjugal.

Lacépède : naturaliste français (18-19^{èmes}), disciple de Buffon et spécialiste des poissons et des reptiles.

Osiris : Epoux d'Isis, Dieu sauveur et symbole de la résurrection.

Rê : Dieu solaire de l'ancienne Egypte.

Rondelet : naturaliste français du 16^{ème}, auteur de «L'histoire entière des poissons».

Taie : maladie des yeux, tâche ou cicatrice sur la cornée.

Yogin : qui pratiquent le yoga et ont pour idéal respiratoire la respiration des amphibiens.

Verme : parasite du mouton.

Bibliographie

A la rencontre des amphibiens, 1996 - Dossier technique de la «Gazette des terriers». Ed. CPN Vouziers.

Amphibiens et reptiles, écologie et gestion. Med West 2001.

BALLASINA D., 1984 - Guide des amphibiens d'Europe dans leur milieu naturel. Ed. Duculot.

Bulletins de la SELM,- 1965,10 ; 1965/66, 14 ; 1966, 18/19 ; 1968, 25 à 28.

CHEVALIER J. et GHEERBRANT A., 1974 - Dictionnaire des symboles. Ed. Seghers.

GOURSAUD A., 1978 et 1981 - La

société rurale et traditionnelle en Limousin. Ed. G.P. Maisonneuve et Larose. Tomes 3 et 4.

GUIDE VERT de POCHE, 1986 - Les batraciens et les reptiles. Ed. Solar.

LACONCHE G., 1994 - Légendes et diableries de Haute-Vienne. Ed. Verso.

LAVALADE Y., 1997 - «Bestiaire Occitan» Ed. de La Veytizou.

LE GARFFB B., 1980 - «Reptiles et batraciens» Rennes, éditions Ouest-France, les guides couleurs.

LOUTY P., 1990 - Limousin ensorcelé ?. Ed. de La Veytizou.

MATZ G. et WEBER D., 1999 - Guide des amphibiens et reptiles d'Europe. Guides du naturaliste. Ed. Delachaux et Niestlé.

ROBERT M., 1993 - La maison et le village en Limousin. SELM.

ROSTAND J., 1990 - La vie des crapauds. Ed. Stock, collection. Nature Jacques Lacarrière.

SCIENCES et NATURE, 1999 - «Les animaux sauvages», spécial reptiles et amphibiens, guide de France, n° 7.

STAMM A., 1983 - L'échange et l'honneur. Bull. de la SELM, n° 25 à 28.

VILLOUTREIX M., 1995 - Introduction à la toponymie. Ed. Bonneton.

WASSERMAN F., 1990 - La grenouille dans tous ses états. Histoires naturelles. Ed. Découvertes Gallimard n°92.

Et si vous voulez raconter des histoires de batracien aux enfants, replongez-vous dans les contes de Grimm (La fille du roi et la grenouille), d'Andersen (Le crapaud) ou les fables de La Fontaine (Le soleil et les grenouilles, la grenouille qui se veut faire aussi grosse que le bœuf, les grenouilles qui demandent un roi, la grenouille et le rat...).

«Actualisation de la répartition de la Loutre (*Lutra lutra*) en Limousin»

Frédéric LEBLANC - diclidurus.albus@wanadoo.fr

Premier bilan & appel aux prospecteurs !

Depuis 1993 (BARATAUD, 1993), aucune nouvelle enquête approfondie n'a été menée sur la répartition de la Loutre en Limousin. Les observations effectuées dans les régions voisines (BOUCHARDY, C. et Y. BOULADE, 1999 ; BOUCHARDY, 2001 ; BOUCHARDY, C. et R. ROSOUX, 2001 ; PREVOST, 2000), et la nécessité d'apprécier l'ampleur de la recolonisation de la Loutre, ont conduit le GMHL à entreprendre une étude.

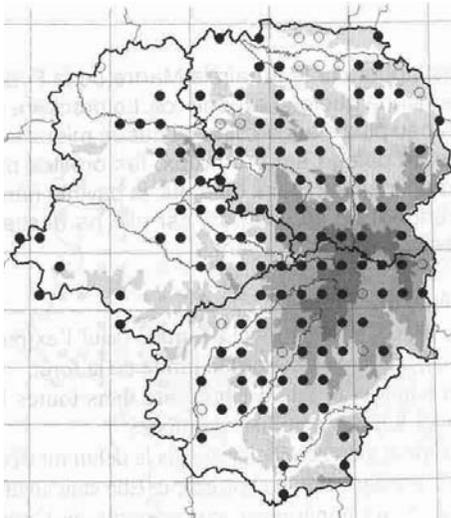
La deuxième année de prospections est déjà entamée. Aussi, il s'avère utile de présenter un état des lieux des pre-

mières observations. Ce premier compte rendu a pour but d'orienter les prochaines prospections de cette dernière année d'étude.

■ Premiers résultats

Le Limousin est une des régions françaises où nous devrions observer la recolonisation par la Loutre. Deux facteurs sont favorables à l'observation de ce phénomène :

- d'une part, sa situation géographique, entre Massif Central et littoral atlantique ;



Légende :

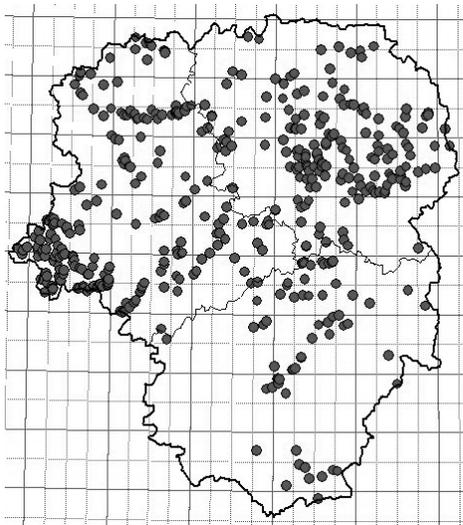
● Observations 1990-2000

○ Observations avant 1990

Carte 1 : Répartition de la Loutre en Limousin entre 1980 et 1999. (GMHL, 1999)

- d'autre part, la présence constante d'une population de Loutre (voir carte 1) (GMHL, 1999 & SFPEM ; 1984),

Le principal secteur prospecté au cours de cette première année est la Haute-Vienne (notamment avec le concours de deux classes du Lycée Agricole de Montmorillon (86), de Valérie GUISCHER (DESS), ainsi que de Jérémia CONSTANT (BTS GPN) sur le périmètre du PNR Périgord-Limousin). Mais de nombreuses données nous sont aussi parvenues de la Creuse et de la Corrèze. (cf. carte 2)



Carte 2 : Prospections 2000-2003

En Haute-Vienne, la Loutre est présente sur la très grande majorité des grands bassins versants exceptés quelques cours d'eau : l'Issoire, la Loue, ainsi que certains affluents en rive sud de la Vienne (comme l'Aixette ou la Gorre).

En Creuse, la Loutre est présente sur la plus grande partie du département.

En Corrèze, seule la partie est a été en partie prospectée. La Loutre est bien

présente du plateau de Millevaches aux gorges de la Cère, des faubourgs de Tulle jusqu'aux gorges de la Dordogne.

Perspectives

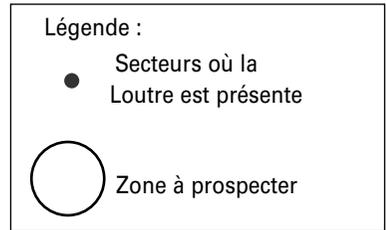
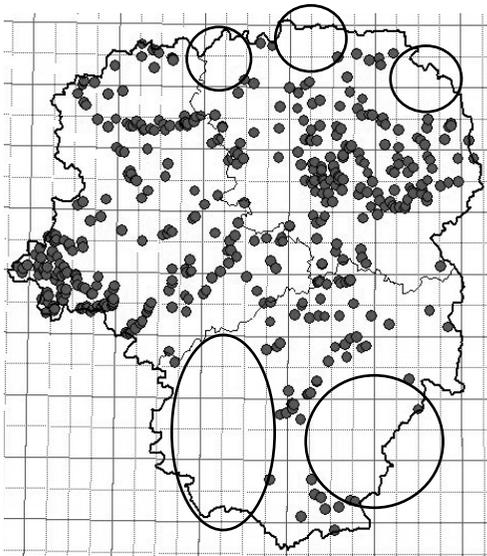
Au cours de cette première année de prospection, nous avons surtout recueilli des données concernant les sous-bassins versants de la Loire. En effet, ces données sont indispensables pour comprendre comment s'effectue la recolonisation des bassins hydrographiques de la Charente, de la Vienne, de l'Indre, du Cher par la Loutre.

A présent, nous devons orienter nos prospections vers le bassin versant de la Dordogne notamment au niveau de la Vézère, de l'Auvézère, de la Dordogne et leurs affluents, voies d'échanges potentielles avec les populations de Loutre du littoral atlantique. Les premiers résultats récoltés sur le périmètre du PNR Périgord-Limousin (sud-ouest de la Haute-Vienne) sont plutôt prometteurs. Nous devons donc porter nos efforts tout particulièrement sur les têtes de bassins versants (au sud-est de la Haute-Vienne et au nord-est de la Corrèze) ainsi que sur toute la frange ouest de la Corrèze d'une ligne «Uzerche-Brive».

La partie est de la Corrèze fait d'ores et déjà l'objet de prospections printanières confirmant la présence de la Loutre sur ces bastions déjà bien connus depuis les années 1980.

Enfin, quelques secteurs du nord de la Creuse restent à parcourir notamment dans les secteurs limitrophes de l'Indre, de l'Allier et du Cher.

Nous comptons sur votre soutien pour mener à bien cette enquête.



Carte 3 : Orientations des prospections pour 2004

N'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe salariée et les bénévoles du GMHL afin de participer à cette enquête et transmettre rapidement vos observations de terrain. La carte 3 vous orientera dans vos prospections.

■ Remerciements :

Je remercie Isabelle CHARISSOU qui a aimablement réalisé la cartographie présente dans cet article. Je tiens aussi à remercier tous ceux (qu'ils soient bénévoles, stagiaires ou salariés) qui ont participé à la première année de cette étude.

Bibliographie

BARATAUD, M., 1993 - La Loutre (Lutra lutra L.) en Limousin : Répartition de l'espèce, évolution récente et perspectives d'avenir des populations - Période 1990 - 1993 ; EPOPS, p. 16-43)

BOUCHARDY, C., 2001, - *La Loutre d'Europe - Histoire d'une sauvegarde* (Catiche productions, Ex-Libris)

BOUCHARDY, C. et BOULADE, Y., 1999. - Etude sur le potentiel de recolonisation par la loutre du bassin versant de la haute Dordogne. Puy de Dôme, Creuse, Corrèze et Cantal. Catiche Production. E.PI.DOR. 71 pp. + annexes.

BOUCHARDY, C. et ROSOUX, R., 2001. - *Etude de la répartition de la loutre d'Europe en Poitou-Charentes et*

dans les zones limitrophes.
Actualisation de la carte de répartition nationale en 2001. S.F.E.P.M. Rapport réalisé à la demande de la Direction Régionale à l'Environnement Poitou-Charentes dans le cadre de la lettre de commande ID/NF/LOUTRE1.Doc/N°514.

DEFONTAINES, P., 2003 - Progression de la Loutre (*Lutra lutra*) dans le département de l'Aveyron; Le Grand Duc n°63 : 29-32

G. M. H. L., 1999 *Mammifères, Reptiles et Amphibiens du Limousin* (G. M. H. L., 215 p.)

KRUUK, H., 1995-2001 - *Wild Otters – Predation and populations* (Oxford University Press, 290 p.)

MITCHELL-JONES A. J. & al., 1999 - *Atlas of European Mammals*, The Academic Press, London, 496p.

PREVOST O., - 2000 *La Loutre en Vienne*, Rapport d'étude (Vienne Nature)

PRIE, V. & RONDEAU, A. - 2004 «La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) à nouveau présente sur le bassin versant de l'Hérault» (30 & 34) ; GRIVE n°65 : 26-27.

S. F. E. P. M., 1984 *Atlas des Mammifères de France* (S. F. E. P. M., M. N. H. N.), 299 p.

Le Grand-duc (*Bubo bubo*) nidifie en Corrèze

Pierre DEFONTAINES*

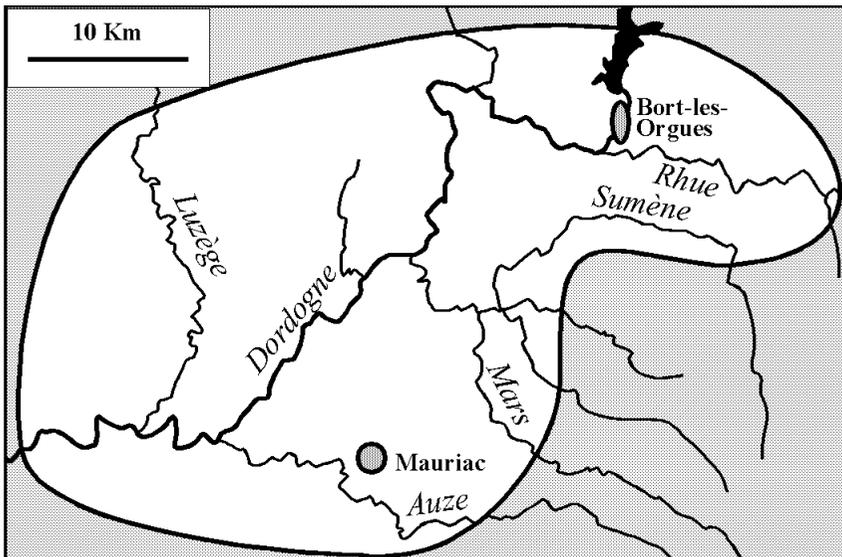
Les résultats exposés ci-après sont le fruit de prospections collectives auxquelles ont participé : Sandra BASTIAANSEN, Cédric BLANCHON, Cédric BOUSSOUF, Sylvain DESBROSSES, Benoit DOUNIEZ, Christelle DURAND, Matthias LAPRUN, Romain ROUAUD et Olivier VILLA.

■ INTRODUCTION

Le Grand-duc était connu comme nicheur dans les gorges de la Dordogne pendant les années 70 (COA, 1972 ; BRUGIERES, 1995). Par la suite, les observations se sont sérieusement espacées, et nous n'avons pas connaissance de données concernant la

nidification en Corrèze depuis cette période. Cette situation peut sembler paradoxale, alors que partout ailleurs en France ce nocturne est en phase d'expansion (BAYLE et COCHET, 1994), et notamment dans les départements voisins, le Puy de Dôme (Brugière et al., 1989) et le Cantal (BRUGIERE, 1995 ; ROUSSEAU, rapport non publié, résumé in : DULPHY, 2001), ainsi qu'en Creuse où l'espèce s'installe dans les années 90 (SEPOL, 1993 ; BRUGIERE et DUVAL, 1993).

Nous avons donc entamé une prospection des gorges de la Dordogne et de ses affluents, sur un secteur dont la sur-



face avoisine les 1000 km², à cheval sur les départements de la Corrèze et du Cantal (Figure. 1). Les vallées des affluents n'ont été prospectées que dans leur partie aval, dans les zones granitiques ou schisteuses, sans remonter jusqu'aux plateaux basaltiques et aux vallées glaciaires des monts du Cantal.

■ METHODES

Le Grand-duc est un rapace nocturne qui nidifie le plus souvent en milieu rupestre, et qui a besoin de milieux ouverts peu éloignés pour son alimentation (COCHET, 1991). Sa recherche s'effectue donc en deux étapes : recherche des sites rocheux pouvant lui convenir, puis recherche des oiseaux sur les sites préalablement sélectionnés.

Pour avoir une vision aussi complète que possible de la population de Grand-ducs occupant le secteur, nous avons recensé l'ensemble des sites rocheux pouvant convenir à ce prédateur en pointant sur carte (cartes IGN au 1/25000^{ème}) ou parfois sur photo aérienne, les zones les plus escarpées que nous avons visitées par la suite.

Il existe deux méthodes pour rechercher le Grand-duc sur les sites rocheux a priori favorables : soit l'écoute du chant à la tombée de la nuit, soit la recherche des indices de son activité sur les rochers. Ici, les deux méthodes ont été utilisées. Je ne reviens pas sur leur mise en oeuvre qui a été exposée par Cédric BOUSSOUF et Matthias LAPRUN lors de l'assemblée générale de la SEPOL, sinon pour insister sur la nécessité de sauvegarder la tranquillité des oiseaux et la sécurité de leur reproduction.

■ RESULTATS

Pendant l'année 2003, nous avons localisé 11 couples probables ou certains et au moins 5 couples possibles (et

quelques sites rocheux n'ont pas encore été prospectés). Certains de ces couples sont très proches les uns des autres, 1,8 km entre les 2 couples nicheurs les plus proches, un troisième couple étant présent à seulement 3 km des deux autres. On peut donc supposer qu'une fois la prospection achevée, il pourrait y avoir une quinzaine de couples nicheurs. Pour une surface d'environ 1000 km², cela donnerait une densité, bien sûr nettement inférieure aux densités records de certains départements méditerranéens (BERGIER et BADAN, 1979), mais tout à fait comparable à celles existant dans de nombreux secteurs du Massif-Central (COCHET, 1991).

Il y a en outre quelques sites rocheux où des preuves du passage du Grand-duc ont été recueillies, mais où la nidification paraît peu probable ; nous avons là l'indice de l'existence d'une population flottante, constituée d'immatrices ou d'adultes non encore appariés. C'est généralement un signe de bonne santé pour la population nicheuse concernée.

Quatre reproductions ont été observées, deux en Corrèze et deux dans le Cantal :

1^{er} couple (15) : l'aire est bien visible du versant opposé. Le 12 avril, elle contient 2 jeunes d'environ 6 semaines ; la femelle monte la garde un peu plus loin sur la même rive.

2^{ème} couple (19) : nous avons découvert l'aire après le départ du(es) jeune(s), mais quelques jours plus tard, le 14 mai nous observons un jeune, unique, à la tombée de la nuit. Il est sous l'aire dont il est tombé avant de savoir voler. Il a environ 7 semaines.

3^{ème} couple (19) : l'aire n'est pas accessible et le site ne peut s'observer que de très loin. Nous avons observé des jeu-

nes à l'aire les 8 mai, 24 mai et 16 juin, mais dans de très mauvaises conditions. Les 22 juin et 1^{er} juillet, il y a 2 jeunes volants.

4^{ème} couple (15) : cette aire non plus n'est pas accessible, elle est de plus bien camouflée derrière un arbre. Nous observons 2 jeunes d'environ 7 semaines le soir du 31 mai.

Nous avons donc observé 7 jeunes pour 4 couples. Cela est tout à fait comparable aux résultats observés en d'autres régions : un couple de Grands-ducs élevant entre 1 et 4 jeunes par an, avec une moyenne généralement proche de 2 jeunes par an et par couple (DEFONTAINES, 2002). Il faut toutefois remarquer que nos observations ont toutes eu lieu de loin et dans des conditions qui n'étaient pas toujours idéales (faible luminosité...) ; on ne peut donc être certain d'avoir repéré tous les jeunes présents. Les chiffres indiqués plus haut doivent être considérés comme des minimums. Les dates de ponte, calculées d'après l'âge estimé des jeunes au moment de l'observation, s'échelonnent du 25 janvier au 15 mars ; la période de ponte est donc très étalée, comme cela s'observe ailleurs.

■ DISCUSSION et CONCLUSION

Le Grand-duc était connu autrefois comme nicheur dans les Gorges de la Dordogne (COA, 1972). Les dernières données que nous avons pu recueillir concernant sa nidification datent de 1974 (découverte d'une aire vide - J. SERIOT, comm. pers.). D'après la base de données de la S.E.P.O.L., les observations étaient régulières jusqu'au début des années 80. Elles se sont très largement espacées par

la suite et les rares données, très espacées dans le temps, semblaient ne concerner que des individus erratiques (Sa nidification n'est mentionnée que comme possible dans l'Atlas des oiseaux nicheurs du Limousin ; SEPOL, 1993).

Comme toujours en pareil cas, on peut se demander si la disparition était effective ou si l'absence d'observations résultait du manque de prospection. Deux hypothèses se présentent.

Première hypothèse : le Grand-duc présent en petit nombre et en déclin dans les années 1970 (YEATMAN, 1976) a fini par disparaître. Il est revenu récemment, profitant de sa progression dans les départements voisins depuis sa protection.

Deuxième hypothèse : le Grand-duc est resté présent, mais ignoré en quelques secteurs où son observation est difficile (et il n'en manque pas).

Nous n'avons pas actuellement les données nécessaires pour choisir entre ces deux hypothèses. Le fait qu'une prospection sérieuse permette de trouver rapidement bon nombre de couples là où l'on n'en connaissait pas, tend à indiquer que, s'il y a eu disparition, le retour du Grand-duc date déjà de quelque temps, et de fait, même si la reproduction n'avait pas été mise en évidence, un certain nombre d'observations ont été faites durant les années 90, en Corrèze (T. NORE, comm. pers.), mais surtout dans le Cantal (H. VIDAL, comm. pers. ; P. TOURRET, comm. pers. ; ROUSSEAU, non publié). D'un autre côté, des retours et des progressions spectaculaires ont déjà été observés en d'autres secteurs du Massif-Central, et il n'est pas

improbable qu'il en soit de même ici. Il faut d'autre part remarquer que plusieurs sites paraissant favorables ne sont pas occupés (pas encore ?).

En tout état de cause, la découverte inespérée d'une population conséquente de Grands-ducs en un secteur qui semblait peu fréquenté par cette espèce incite à penser qu'il peut en être de même ailleurs en Limousin. Il conviendrait donc de prospector sérieusement

tous les secteurs pouvant lui convenir. Et s'il paraît logique d'insister sur les vallées où il a déjà été signalé [vallée de la Creuse (SEPOL, 1993), vallée du Cher (BRUGIERE et DUVAL, 1993), gorges de la Cère (F. LEBLANC, comm. pers.)], il ne faut surtout pas oublier d'autres vallées qu'il a peut-être déjà investies discrètement (Vézère, Thaurion etc...).

Bibliographie

BAYLE, P. & COCHET, G., 1994. - Grand-duc d'Europe *Bubo bubo*. in : YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G., 1994.- *Nouvel Atlas des Oiseaux nicheurs de France : 1985-1989*. Société ornithologique de France, Paris : 392-395

BERGIER, P. & BADAN, O. 1979. - Compléments sur la reproduction du Grand-duc *Bubo bubo* en Provence. *Alauda*, 47 : 271-275

BRUGIÈRE, D. 1995. - Le Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* dans le Cantal : effectifs, répartition. *Le Grand-duc*, 46 : 12-15

BRUGIÈRE, D., DULPHY J.-P & PEYNET, D., 1989. - Le Hibou grand-duc (*Bubo bubo*) de 1971 à 1988 dans le Puy-de-Dôme. *Le Grand duc*, 34 : 1-6

BRUGIÈRE, D. & DUVAL, J. 1993. - Statut du Hibou grand-duc (*Bubo bubo*) dans l'Allier, le Nord-Est de la Creuse et en montagne bourbonnaise. *Le Grand duc*, 43 : 6-9

COA 1972. - Inventaire provisoire des oiseaux nicheurs de la Corrèze. *Le Grand-duc* 3 : 57-62

COCHET, G. 1991. - Les sites à hiboux Grands-ducs *Bubo bubo* et la géomorphologie. In JULLIARD et coll. (Réd.), *Actes du XXX^{ème} Colloque Interrégional d'Ornithologie Rapaces Nocturnes. Nos Oiseaux*, Prangins : 87-92

DEFONTAINES (P.) 1999 - Quelques manifestations spectaculaires du Hibou Grand-duc *Bubo bubo* défendant sa nichée. *Meridionalis*, 1 : 75-83

DEFONTAINES, P. 2002 - Suivi sur 20 ans d'une population de Grands-ducs d'Europe *Bubo bubo* en Languedoc. *Alauda*, 70 (1) : 9-17

DULPHY, J.-P. 2001. - Présence du Hibou Grand Duc (*Bubo bubo*) dans le Cantal. *Le Grand duc*, 58 : 65

ROUSSEAU, E. non publié. - Note sur la présence du Grand-duc dans le Cantal. Résumé in : DULPHY (J.P.) 2001

S.E.P.O.L. 1993. - Hibou Grand-duc *Bubo bubo*, in : *Atlas des oiseaux nicheurs en Limousin*. Ed : L. Souny : 78

YEATMAN (L.) 1976. - Hibou grand-duc *Bubo bubo*. in : *Atlas des Oiseaux nicheurs de France*. SOF, Paris : 122

LE COMBATTANT VARIE (*Philomachus pugnax*) et LE GRAND GRAVELOT (*Charadrius hiaticula*) EN LIMOUSIN

Patrick PRECIGOUT

Le Combattant varié

Photo Pascal Boulesteix



Chevalier combattant

Notre Combattant niche surtout en Russie, Suède, Finlande, Norvège et sporadiquement en Grande-Bretagne, Belgique et France.

Fin mai, début juin, la femelle pond 4

œufs qu'elle couve pendant 21 à 23 jours, ensuite elle s'occupe seule des petits, les mâles se reproduisent au plus tôt à l'âge de 2 ans. En France, le dernier cas connu de reproduction date de 1997 en Vendée avec une femelle et 3 poussins.

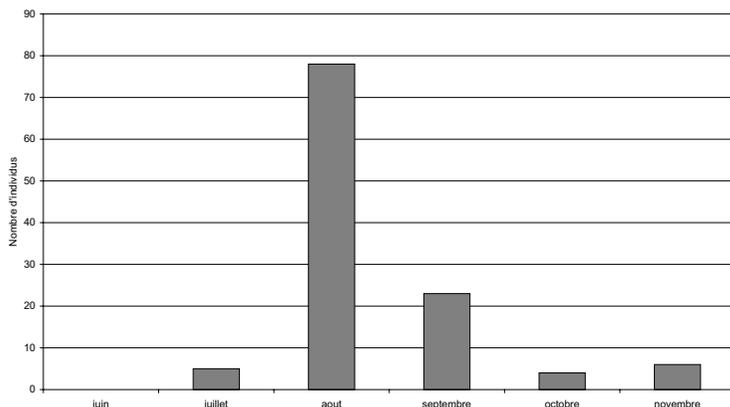
Le tableau I indique le nombre d'oiseaux observés chaque mois en Limousin (Centrale S.E.P.O.L, 1973-12/09/2003). Ne sont pas pris en compte dans ces données, les doublons et les stationnements plus ou moins longs : par exemple, si un individu est vu fin avril à l'étang x et revu au même endroit début mai, il est comptabilisé pour le mois d'avril.

Tableau 1

MOIS	février	mars	avril	mai	juin
INDIVIDUS	6	210	155	41	0
MOIS	juillet	août	septembre	octobre	novembre
INDIVIDUS	5	78	23	4	6

Les premiers individus en migration post nuptiale sont vus en Limousin en juillet, date la plus précoce le 07/07/2001 à l'étang des Landes (23-AUDEVARD Aurélien) avec 2 individus.

(cf. Graphique 1 ci-dessous)



Graphique 1, Combattant varié, migration post-nuptiale.

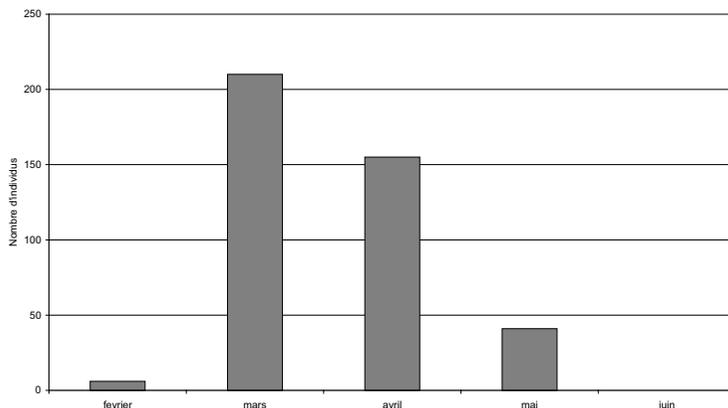
Les plus grandes bandes posées ont été vues le 22/08/1992 et le 02/08/2001 avec 17 individus à l'étang des Landes (23- LPO Auvergne-AUDEVARD Aurélien).

La donnée la plus tardive est une observation le 11/11/2002 avec 6 oiseaux à l'étang des Landes, commune de Lussat.(23-PALLIER Gilles)

Le Combattant varié hiverne en grand nombre en Afrique du Nord et tropicale,

en France dans les années 1980, estimation mi-janvier de 500 à 600 individus, puis de 50 à 250 pour les années 1990.

La remontée pré-nuptiale débute en février, avec 6 individus le 21/02/1993 à l'étang des Landes, commune de Lussat (23-LPO Auvergne- TROMPAT Arnaud) avant de culminer en mars (cf. Tableau I et Graphique 2 ci-dessous).



Graphique 2, Combattant varié, migration pré-nuptiale.

Le plus gros rassemblement prénuptial fut constaté le 30/03/2002 et le 01/04/2002 avec 62 oiseaux, comme toujours à l'étang des Landes (23-HUBERT Philippe-AUDEVARD Aurélien). En France, le plus gros rassemblement en Camargue avec 20000 individus lors du pic d'avril.

La dernière observation lors de la migration printanière date du 31/05/2002 à l'étang des Landes (23-SAUTOUR Jean-Christophe).

A noter, 1 individu tué par un Faucon pèlerin à Neuvic le 22/03/1980 (19-LEBLANCThierry).

Le Grand Gravelot



Photo Pascal Boulesteix

Grand Gravelot

Après avoir hiverné, jusqu'en Afrique du Sud pour les oiseaux les plus nordiques, voire l'Afrique Tropicale, le Maroc et l'Espagne, mais aussi la France (Mi-

janvier 92/97 11 000 à 12 900 individus) dont 90% sur les côtes de Bretagne et de Charente-Maritime, notre Grand Gravelot nous revient à partir de février (date la plus précoce le 23/02/1999 à Lussat, étang des Landes, 23-PERES Sébastien)

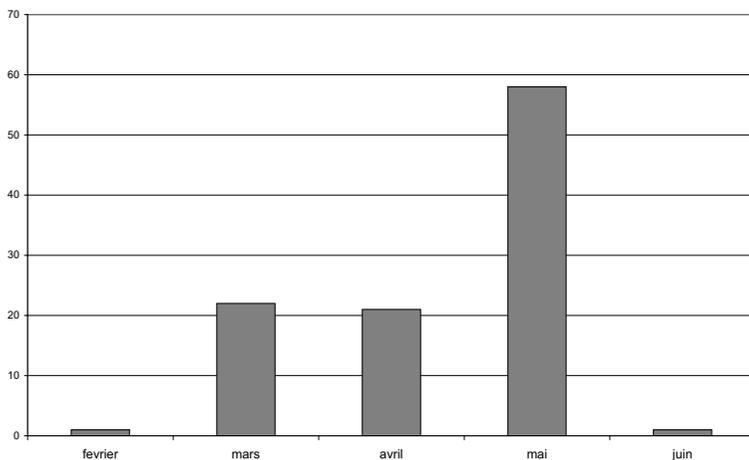
Le tableau 2 ci-dessous indique le nombre d'oiseaux observés chaque mois en Limousin (Centrale S.E.P.O.L. de 1981 au 12/10/2003). Comme pour l'espèce précédente, ne sont pas pris en compte dans ces données, les doublons et les stationnements plus ou moins longs.

Tableau 2

MOIS	février	mars	avril	mai	juin
INDIVIDUS	1	22	21	58	1
MOIS	juillet	août	septembre	octobre	novembre
INDIVIDUS	1	2	29	15	9

Le maximum observé, pendant la remontée pré-nuptiale (cf. Tableau II et Graphique 3 ci-dessous) concerne 11 et 12 individus le 13/05/1984 à l'étang de Cieux (87-LABIDOIRE Guy) et à l'étang des Landes. (23-ROBERT Sylvain-GUER-

BAA Karim) A noter, et qui n'est pas dans le tableau, un total de 150 Petits Gravelots et Grands Gravelots ensemble le 15/05/1999 à l'étang des Landes. (23-SEPOL).



Graphique 3, Grand Gravelot, migration pré-nuptiale

En France, le maximum observé est de 3 000 individus, un 25 mai aux Hemmes de Marck. (Pas-de-Calais) La donnée la plus tardive le 24/06/1998 à Limoges à l'étang d'Uzurat. (87-DES-AGE)

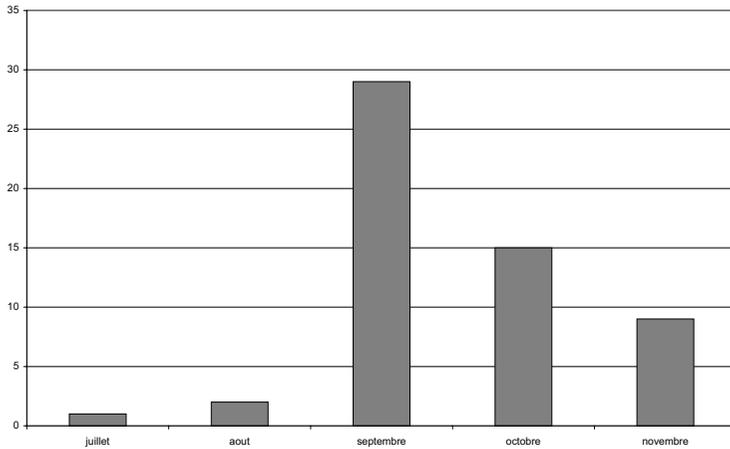
Le Grand Gravelot niche au Canada, Groenland, Islande, Scandinavie, Russie, et le nord-ouest de la France.

La première donnée de nidification en France nous vient de 1941 dans le Finistère puis 55 couples en 1962 dont 91% en Bretagne, 166-186 couples en 1984 et 130 couples en 1996.

La fidélité entre les partenaires semble forte et peut durer jusqu'à 8 ans. Le grand Gravelot reste aussi fidèle à l'emplacement de son nid et chaque année,

essaie de reconquérir son ancien territoire. En avril, mai, 4 œufs sont déposés à terre, les 2 adultes couvent à tour de rôle pendant 23 à 25 jours, en juin, juillet une deuxième ponte est observée.

Les premiers individus en migration postnuptiale (cf. Tableau 2, ci-contre et Graphique 4, page suivante) sont observés à la mi-juillet en France, et correspondent à la première donnée limousine, le 18/07/2002 à l'étang des Landes. (23-VIRONDEAU Anthony).



Graphique 4, Grand Gravelot, migration post-nuptiale.

En Limousin, le maximum observé en cette période est de 6 individus le 23/09/2002 à Videix, étang de Lavaud. (87-SOTTIER Jérôme) En France, en ce même mois, 6 000 individus stationnent, un 20/09 en Baie de Goulven, Finistère. Les individus passant en août

et septembre, nous viennent du Canada et du Groenland en route vers l'Afrique. La dernière donnée limousine nous vient de l'étang de la Pouge sur la commune de Saint-Auvent (87-TEULIERE Jean-Michel) avec 5 oiseaux le 13/11/1998.

Bibliographie consultée

La grande encyclopédie des oiseaux, éditions GRÜND.

DUBOIS P, LE MARECHAL P, OLIOSSO G, YESOU P, 2000 - Inventaire des oiseaux de France, NATHAN.

ROCAMORA G, YEATMAN-BERTHELOT D, 1999 - Oiseaux menacés et à surveiller en France, SEOF/LPO

YEATMAN-BERTHELOT D, JARRY G, 1989 - Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989 SEOF.

LES HIRONDELLES DE CHEMINEES (*Hirundo rustica*) NICHEUSES A PROXIMITE DE L'ETANG DES LANDES: 1978-2003

P. GORSIC, B. LACORRE, T. NORE.



Hirondelles rustiques

(Photo J.C. Lagenbach)

■ INTRODUCTION:

Dans les années 1970, le C.R.B.P.O. avait engagé les bagueurs bénévoles à s'investir dans l'étude des Hironnelles de cheminées. Après un stage encadré par G. JARRY, plusieurs bagueurs creusois dont T. NORE ont entrepris le suivi des populations nicheuses sur des zones échantillons. Ainsi, de 1978 à 1981, 43 fermes des environs de l'étang des

Landes ont été visitées fréquemment.

D'autre part, des auteurs comme K. EVANS (U.K.) viennent d'aboutir à des résultats sur l'évolution à long terme (plus de 25 ans) de ces Hironnelles.

Profitant des données anciennes, nous avons donc voulu savoir où en était la population étudiée jadis.

■ METHODE:

Le protocole du C.R.B.P.O. prévoyait la prospection exhaustive d'un disque de rayon 2,5 km, afin de recenser toutes les Hironnelles de cheminées présentes, et de suivre leur nidification à intervalles de 10 jours. Un cercle avait été centré sur l'étang des Landes, où l'on savait pouvoir pratiquer des captures estivales et automnales en dortoir, ce qui permettait de compléter l'étude des Hironnelles locales et, au delà, d'obtenir des données sur l'erratisme et la migration postnuptiale. (NORE, 1981).

A l'intérieur de ce cercle, en 1978, une grande majorité des locaux occupés par les Hironnelles fut visitée dans toute la mesure du possible à intervalles de 10 jours, sans que nous puissions atteindre à la perfection et à l'exhaustivité. Les années suivantes, les fermes ont à nouveau été suivies dans la mesure de nos disponibilités et bien sûr de celles des exploitants agricoles également. Notamment, certains bâtiments n'ont pas pu être contrôlés parce que la déprise agricole nous fit trouver porte close!!

Cette année, après avoir repris contact avec les propriétaires durant l'hiver, notre équipe de 3 ornithologues a consacré le week-end des 14-15 juin à la visite des locaux afin de recenser les nichées. Nous avons ainsi pu repasser dans 30 des 43 fermes suivies il y a 25 ans. Nous avons inspecté tous les nids, noté leur contenu, et bagué les jeunes lorsque leur âge le permettait. Nous avons également pris quelques notes sur l'occupation des locaux. Nous obtenons donc le nombre de nids occupés ce week-end de 2003, et la taille des nichées, que nous nous proposons de comparer aux effectifs autrefois recensés.

■ RESULTATS SUR LE NOMBRE DE NIDS OCCUPES:

Ils sont présentés dans le tableau ci-contre. Nous y donnons, pour chaque ferme, le nombre de nids occupés simultanément. Dans les nids fréquentés, nous trouvons des pontes fraîches, éventuellement incomplètes, des femelles couvant, et des poussins d'âges divers. Lorsqu'en outre une nichée vient à l'évidence de s'envoler, (tas de fientes sous le nid), nous savons qu'un couple reproducteur supplémentaire est possible (mais pas certain, car il peut avoir déjà entamé une seconde ponte). Nous nous aidons de l'observation des adultes (et éventuellement juvéniles) présents sur le site. Nous obtenons donc une fourchette, qui représente le nombre de couples engagés dans la reproduction à une date donnée.

Pour les années anciennes, la fourchette est établie à la première visite, vers le 20 juin.

■ REMARQUE:

Ce nombre de nids occupés simultanément ne représente pas le nombre total de couples fréquentant les locaux

(en effet, par exemple dans la ferme G2, nous avons capturé 7 mâles alors que 6 nids étaient occupés, dans la ferme Br1, 6 mâles pour 5 nids, et dans la très grande étable très productive MB1, 16 couples furent bagués alors que la fourchette était de 14 à 17 nids occupés). Il y a donc en général un peu plus de couples d'adultes que de nids occupés un jour donné, mais on peut penser que le nombre de nichées est quand même le reflet de l'abondance de la population.

Dans ce tableau en outre, nous avons regroupé les locaux de la façon suivante:

Groupe 1: F: les bâtiments sont à présent indisponibles aux Hirondelles, qu'ils soient écroulés, transformés en résidences secondaires aux fenêtres closes, ou encore désaffectés et bien fermés.

Groupe 2: f: dans ces deux fermes, certains locaux ont été clos. Des bêtes fréquentent encore quelques autres écuries, du moins en hiver.

Groupe 3: b: les bâtiments sont encore accessibles mais ont totalement perdu leur vocation d'hébergement des troupeaux.

Groupe 4: l: Les lieux ont peu changé. Des bêtes occupent encore les locaux en hiver et on note la présence de litière dans les écuries.

Groupe 5: B: lors de notre visite, nous avons noté la présence de bétail dans ces 3 fermes, brebis ou porcs.

Il va sans dire que si nous avions repéré des bâtiments neufs occupés par des hirondelles, ce sixième groupe aurait été considéré. Hélas, rien de tel ne fut trouvé!

Tableau I: Pour chaque Ferme: Nombre de Nids Occupés Simultanément.

année	1978	1979	1980	1981	2003
GROUPE 1					
F: fermés					
Lo1	10-11	6	5		0
H2	2		2	5-6	0
Bl	2		2	2	0
G1	1				0
Lu1	1				0
Lu2	1				0
Total F:	17-18				0
GROUPE 2					
f: part. fermés					
La2	2		1		0-1
G2	5-6	6	10-11		3
Total f:	7-8				3-4
GROUPE 3					
b: sans bêtes					
MH	3-4	3	7-8	5	0
Lu3	4				1-2
LB	3				3-4
3F1	1		1	1	0
B1	3-4	4	3	3	1
MB1	14-17	18-20			2
MB2	3	6	1		1
Total b:	31-36				8-10
GROUPE 4					
l: inchangé					
Lu4	4	4-5	4-5	4	1-2
Bo2	2	2	2	2	1
3F2	2		1	3	5-6
La1	3-4		3		3
La2	2-3		2		4-5
BE	8-9	12	9-11	7	9-10
Ba	7	7-8	7-8	7-8	4-5
Br1	1-5	4	3	3	6
H1	2		1	1	5
H3	1				1
EG1	1		1	2	1
EG2	0-2				5
Total l:	37-42				45-50
GROUPE 5					
B: bêtes présentes					
Br2	2	2	1	3-4	11
Lo2	0	0	0	0	2-3
Bo3	4	3	3	4	5-6
Total B:	6				18-20
TOTAL GENERAL: (30 fermes)	98-110				74-84

Le nombre de couples reproducteurs présents simultanément dans les 30 fermes est de 74 à 84 à la mi-juin 2003, alors qu'il était de 98 à 110 en 1978, ce qui correspond à une diminution de 20 à 25% (le 1/4 des effectifs!).

Le regroupement des fermes suivant leur affectation présente montre que les niches se sont bien maintenus dans les fermes ayant gardé leur aspect traditionnel, et que la présence de bêtes à l'écurie rallie indéniablement le suffrage des Hironnelles

■ RESULTATS SUR LA TAILLE DES NICHEES:

Pour 35 nids contenant des poussins en 2003, la taille moyenne des nichées est de 4,66 poussins (écart-type 0,98). Cette valeur moyenne était, le 20/06/80, de 4,71 (e.t. 0,93; 21 nichées) et de 4,77 le 20/06/81 (e.t. 0,82; 43 nichées). On ne note donc pas de diminution significative de la taille des nichées; toutefois la classe modale en 2003 est de 4 poussins, alors qu'elle était de 5 aux premières visites des années 78 à 81, ce qui pourrait correspondre à un fléchissement.

■ CONCLUSION, DISCUSSION:

Même si elle est évaluée de façon très imprécise, la diminution du nombre de couples présents dans les locaux entre la période 78/81 et 2003 est certaine, et avoisine 25% des effectifs. [Par comparaison, dans les années anciennes, on voit que la fréquentation varie peu d'une année sur l'autre: voir tableau]. Les couples qui subsistent se regroupent préférentiellement dans les locaux fréquentés, surtout si du bétail y est présent. Cette corrélation positive entre

présence de bétail et taux d'occupation par les Hironnelles a bien sûr été remarquée par de nombreux auteurs (cf., par exemple, VANSTEENWEGEN, 1988).

Par contre le nombre de jeunes par nid n'a pas varié de façon significative entre les différentes années d'étude.

Quelles peuvent être les causes de la diminution constatée?

- Tout d'abord nous pensons pouvoir exclure le report des populations précisément vers les 13 fermes non visitées cette année : parmi elles, les plus riches en 1978 sont situées dans un hameau actuellement presque à l'abandon, avec toitures écroulées. Les autres bâtiments abritaient peu de couples. Cette éventualité résulterait d'un hasard extraordinaire, par rapport à nos prospections.

- On ne peut invoquer la fermeture des bâtiments, puisqu'il reste toujours des supports de nids disponibles à proximité, étant donné la très grande tolérance des Hironnelles à l'égard de leurs voisins. D'ailleurs, certains reports ont probablement eu lieu par le passé (lorsque les locaux du hameau MB ont perdu leur vocation d'étable -1980-, on observe une augmentation des nombres de nids occupés dans les fermes voisines MH et G2, cf. tableau), et se sont encore produits récemment vers les fermes du groupe B.

- On peut penser à l'évolution des pratiques agricoles, avec diminution du cheptel et utilisation croissante d'insecticides. Toutefois la région de Lussat garde très largement sa vocation d'élevage, et la taille des nichées, inchangée, ne prouve pas une réduction dramatique des ressources alimentaires. Mais bien sûr, 25% des nichées en moins

représente une baisse de 25% dans la consommation d'insectes !!

- On peut invoquer les conditions d'hivernage en Afrique, avec possibles sécheresses ou épandages massifs d'insecticides en ces lieux, et aussi les aléas de la migration.

- Enfin on ne peut que se remémorer les étés très froids et humides des années passées, le tour de France commençant sous la neige, etc... Or on sait qu'en cas de pluies persistantes, des oiseaux comme les Hirondelles et les Martinets ne peuvent plus chasser. Leur progéniture meurt alors d'inanition petit à petit, ne pouvant être sauvée que par le retour de conditions plus clémentes.

Un moyen simple de confirmer ou d'infirmer que les "étés pourris" pourraient avoir affecté les populations d'Hirondelles serait de faire une nouvelle campagne de comptage des nids vers

la mi-juin 2004: en effet, le printemps 2003 a dû être excellent pour les premières nichées (ensuite la canicule excessive peut aussi avoir eu des effets néfastes). Si 3 ou 4 autres ornithologues de notre société se portent volontaires pour cette opération, nous pourrions même en un week-end (12-13 ou 19-20 juin) tenter de visiter toutes les fermes répertoriées en 1978 (soit 43 au lieu de 30). Nous verrons ainsi si en une année la population peut commencer à remonter la pente. Avis aux amateurs: contact avec notre emblématique *Upupa epops* garantie sur le secteur !

Finalement, avec un peu de recul, nous constatons la très grande fragilité de notre avifaune insectivore et migratrice, et la nécessité de prendre en compte le plus possible nos Hirondelles, et si possible d'étudier et prendre des mesures en leur faveur.

Bibliographie

EVANS K., publication à paraître.

NORE T., 1981 - Les captures d'Hirondelles de cheminées (*Hirundo rustica*) à l'étang des Landes pendant l'automne 1978. Ornithologie en

Limousin (8, année 1978), pp. 71-76.

VANSTEENWEGEN C., 1988 - Choix de l'habitat, fidélité et répartition spatiale chez l'Hirondelle de cheminée. *Alauda* 36 (4), pp. 350-364.

Remerciements

Que soient ici remerciés tous les habitants qui nous ont ouvert leurs portes: MM et M^{mes} Alamarguy, André, Aubert, Aucouturier, Bastier, Bombled, Bonnefond, Bonnichon, Carte, Couturier, Dauliach, Duret, Etienne, Fauconnet, Ferrandon, Fournier, Fras, Gibault, Gomy, Grand, Lajoie, Lepeix, Lesure, Malcus, Maufus, Micaelli, Moreau, Nény, Nicolaon, Nore, Paillier, Rayet,

Ribbe, Rimbault, Roy, Soulier, Sourdille, Vallaud, Vincent. Nous présentons nos excuses aux personnes contactées en hiver, que nous n'avons pu rencontrer à nouveau lors du week-end de baguage, par manque de temps, et aussi à celles que nous avons oubliées dans la liste ci-dessus.

Proposition d'un protocole pour le suivi de l'hivernage des pigeons.

Bruno Labidoire



(photo R. Bussière)

Vol de Ramiers en migration

■ Introduction

Une première expérience de recensement des pigeons hivernants a été menée dans le nord de la Haute-Vienne pendant l'hiver 2003/2004 (une synthèse détaillée sera présentée prochainement dans EPOPS).

Deux comptages simultanés réalisés en voiture les après-midi du 10 Janvier et du 07 février 2004 ainsi qu'un suivi à partir de la Butte de Frochet (commune de Bussière Boffy) ont permis de localiser une zone de très forte concentration de pigeons. Toutes les données n'ont pas encore été traitées mais nous pouvons estimer qu'au moins 60 000 pigeons ramiers étaient présents mi-janvier dans le nord de la Haute-Vienne, la Charente Limousine (Confolentais) et dans le sud-est de la Vienne (aucun pigeon colombin n'a été vu).

Deux dortoirs d'environ 15 000 individus chacun ont été localisés sur les communes de Blond et de Saint-Georges-les-Landes.

La SEPOL souhaite reconduire ce suivi les années à venir mais également proposer à l'échelle nationale une grande enquête sur ce sujet.

Nous encourageons les associations à participer à ce suivi sur le long terme en suivant les méthodes présentées ci-dessous. Ces méthodes sont bien évidemment perfectibles, elles pourront être améliorées après un premier test de terrain en 2004/2005. En attendant, toutes vos remarques sont les bienvenues et nous vous invitons à nous contacter pour de plus amples renseignements.

Merci à Stéphane Morelon et à Frédéric Jiguet pour leurs conseils.

Cinq objectifs:

- Etudier la structure spatiale des populations hivernantes et leurs besoins écologiques (habitat).
- Localiser les grands dortoirs.
- Estimer l'abondance et les effectifs des pigeons hivernants dans les zones où ils se concentrent.
- Evaluer les variations intra annuelles de ces effectifs.
- Evaluer les variations inter annuelles des effectifs.

Le suivi de cette espèce présente plusieurs contraintes:

- La répartition des individus n'est pas homogène sur le territoire.

- Leur mobilité est grande dans la saison et même dans une journée.

- Le dénombrement des vols peut varier beaucoup entre les observateurs et selon la distance.

- Le dénombrement d'oiseaux posés peut très facilement être biaisé, nous l'avons constaté lors du recensement 2003/2004. Une estimation peut passer facilement du simple au double, par exemple en lisière de forêt car beaucoup d'oiseaux perchés à l'intérieur sont cachés. Les oiseaux posés au sol pour se nourrir sont souvent peu visibles au pied des arbres.

- Les oiseaux dispersés dans la journée peuvent se réunir pour former de gros dortoirs à plusieurs kilomètres de leurs lieux de gagnage, les risques de doubles comptages sont donc importants.

- Selon les milieux qu'ils fréquentent ils peuvent se disperser dans la journée pour trouver leur nourriture (zone agricole de bocage) ou au contraire se concentrer dans la journée dans les clairières cultivées.

En hiver la détectabilité des pigeons est bonne, ils sont facilement repérables en vol et aussi quand ils sont posés, le plus souvent à la cime des arbres.

Trois méthodes sont proposées à l'échelle départementale

■ **Première méthode: efficace pour des zones rurales assez ouvertes (un premier test en zone bocagère a été concluant).**

1. Localiser une zone de concentra-

tion ou simplement de présence des hivernants.

2. Choisir dans cette zone un maximum de routes à parcourir en voiture (en fonction des équipes disponibles) d'une longueur comprise entre 20 et 40 km chacune. Une distance assez longue augmente les chances de contacts car les individus semblent se répartir par "taches" où des concentrations importantes se constituent. Afin de limiter les doubles comptes la route ne doit pas "revenir sur elle même", c'est à dire qu'elle doit garder grossièrement une même direction sur des distances assez longues. Il faut essayer de les disperser au mieux dans la surface et ne jamais se situer à moins de 8 km d'un autre itinéraire de prospection.

Si une seule équipe est disponible l'itinéraire peut être allongé (40 km ou plus).

3. Utilisez des routes départementales, communales ou des chemins carrossables mais jamais de route nationale pour des raisons de sécurité.

Exemples, figures ci-dessous :

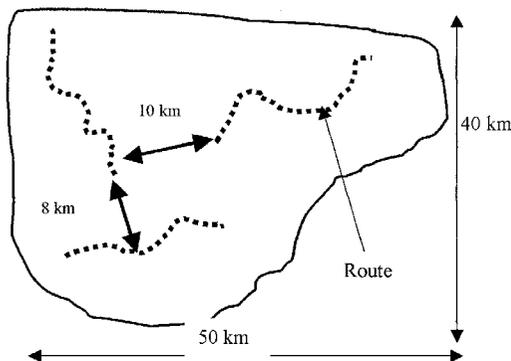


Figure 1

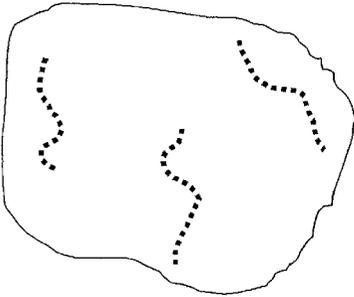


Figure 2
Bon choix

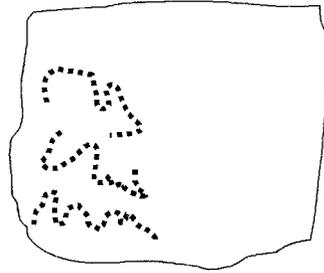


Figure 3
Mauvais choix dans le tracé des routes et dans leur répartition

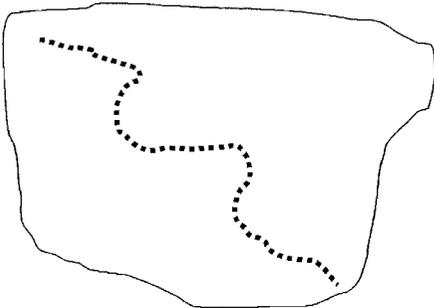


Figure 4
Pour un long itinéraire

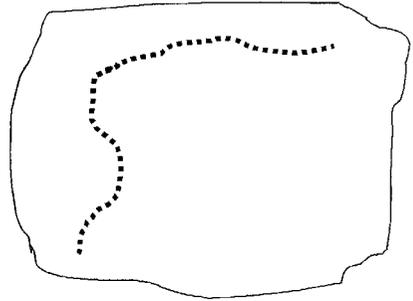


Figure 5
Mauvais choix dans le tracé des routes et dans leur répartition

Ce qu'il ne faut pas faire : regrouper les itinéraires dans une partie de la zone, les disposer à moins de 8 km les uns des autres et choisir des routes dont le tracé est trop multidirectionnel.

4. Le dénombrement doit permettre d'évaluer l'abondance et l'effectif de pigeons sur une surface délimitée de part et d'autre de la route selon des classes de distance (voir la mire ci-dessous).

5. Observations:

L'objectif est de recenser de la façon la plus exhaustive possible tous les contacts avec des pigeons de part et d'autre de la route.

Elles se font à deux moments différents:

- **Tout le long de la route** en cherchant les oiseaux de chaque côté, avec arrêt obligatoire si un groupe est vu (pour mieux le dénombrer et chercher les pigeons colomblins). En profiter pour regarder si d'autres oiseaux sont présents mais ne pas s'attarder au delà de quelques minutes. Plus on passe de temps à l'arrêt plus les chances de dénombrer des oiseaux déjà vus augmentent.

- **S'arrêter obligatoirement tous les kilomètres** quelle que soit l'abondance des pigeons (c'est le minimum pour avoir une standardisation dans le relevé des données) pendant 5 minutes pour

chacun des points. Les points d'observation doivent avoir une bonne visibilité (ne pas les placer au centre d'un village ou au centre d'une forêt...), mieux vaut les déplacer de quelques centaines de mètres.

La méthode:

- Mettre le compteur kilométrique à 0 quand on entre sur l'itinéraire de prospection et reporter sur la mire le kilométrage et l'heure pour chaque observation (voir ci-joint: la mire rectangulaire, annexe 1).

- En voiture ne pas dépasser 50 km/h et s'arrêter dès que c'est nécessaire lorsqu'un groupe est repéré.

- Deux observateurs en plus du conducteur scrutent chacun des côtés de la route (le comptage ne peut pas se faire à moins de trois personnes).

- **Notez tous les contacts selon des classes de distance** sur la mire représentant la surface surveillée. Les oiseaux contactés au-delà de 500m de chaque côté sont notés mais seulement les individus vus avant cette limite seront comptabilisés pour déterminer un indice d'abondance, voire même ceux notés entre la route et 200m. C'est dans cette classe de distance que la détectabilité est la meilleure. L'analyse des données pourrait être différente selon les sites, ce sera à déterminer.

- Ces données devraient permettre de calculer un indice d'abondance et aussi d'évaluer l'effectif de la population présente dans la surface prospectée.

- Utiliser seulement les jumelles pour repérer les groupes (puis la longue vue si c'est nécessaire pour affiner le dénombrement ou chercher les colombins).

- Les trois observateurs peuvent rechercher les oiseaux (cela peut permettre de suivre les vols pour localiser leur lieu de pose, pour préciser leur direction ou pour avoir plusieurs estimations).

- Le comptage se fait dans le même sens, à la même date et aux mêmes horaires chaque année, avec les mêmes observateurs si possible.

Les informations à noter:

La météo : décrire globalement la météo selon les critères suivants (comme pour le programme STOC-EPS) tous les 1/4 d'heure (cf. Tableau I, ci-dessous).

- Noter toutes les données sur les mires rectangulaires, une mire pour 5 km d'itinéraire. Les mires sont à l'échelle dans le sens de la longueur mais pas dans le sens de la largeur. Tracer sur la mire les limites des communes et noter les noms des villes, villages ou lieu dit les plus importants.

- Noter chaque vol avec son effectif et sa direction. Si les oiseaux sont posés noter si c'est dans une haie, un bois, une prairie, s'ils se nourrissent, s'ils sont au dortoir...

- Entourer les vols dont vous pressez qu'ils ont déjà pu être comptés.

- **Ne jamais cumuler** les effectifs mais noter chaque groupe.

Tableau I

Indice à noter	Couverture nuageuse (N)	Pluie (P)	Vent (Ve)	Visibilité (Vi)
1	0 à 33%	Absente	Absent	Bonne
2	33 à 66%	Bruine	Faible	Modérée
3	66 à 100%	Averses	Moyen à fort	Faible

- Noter selon des classes de distance:
0 à 200 m 200 à 500 m au-delà 500 m

- Rechercher systématiquement les pigeons colombins dans les vols.

- Préciser si l'estimation du groupe a été faite à la longue vue.

- Toutes ces données sont à reporter sur la fiche de relevé itinéraire (voir tableau II) ou à informatiser directement.

6. Comptage après la prospection sur l'itinéraire (facultatif)

- Choisir un point haut panoramique sur l'itinéraire ou n'importe où dans la zone.

sur la fiche de relevé du point panoramique (voir tableau III) ou à informatiser directement.

7. Dates, horaires

- Les comptages doivent **se faire simultanément** autant que possible (une marge de plus ou moins un jour est possible en cas de mauvais temps ou autres...).

- La météo doit permettre une bonne visibilité, une pluie continue ou un brouillard épais reporte le comptage au jour suivant par exemple.

Tableau II Exemple d'une FICHE RELEVÉ D'UN ITINÉRAIRE- HIVERNAGE DES PIGEONS

Noms des observateurs				Département	N° itinéraire	Longueur totale	N° passage: 1,2 ou 3			Date		
							87	1	25 km	2		
							Distances de contact			13h25	16h30	
ESPECE	Heure	Météo NPVeVI	Km	Commune	0 à 200 m	200 à 500 m	Plus de 500 m	En vol	Posés	Dortoir	Commentaires	
COLPAL	13h30	1111, neige au sol	0,5	Nouic	500						Vers le nord, très hauts	
COLPAL	13h30	1111	1	Nouic		1000					Haie de chênes	
COLPAL	13h35	1111	2	Bussière		200					Dans prairie, sous haie chênes	
COLPAL	13h35	1111	2,5	Bussière	10						résineux	
COLPAL	13h35	1111	2,5	Bussière		300					Dans un labour et haie	
COLOEN	13h35	1111	2,5	Bussière		10					Avec les ramiers dans labour	
COLPAL	13h40	1211	3	Bussière			600				Très bas, vers le sud	
COLPAL	16h	1211	16	Bussière	2000						En lisière d'un petit bois, réserve de chasse	
COLPAL	17h	1211	2,5	Mézière		1200					Tourment, se posent, redécollent Bois de résineux	

- L'objectif est de repérer des dortoirs.

- Noter par quart d'heure sur une mire circulaire (annexe II) tous les oiseaux observés avec la direction des vols et leur lieu de pose si c'est possible.

- Etre sur le **site une heure avant le crépuscule** et rester jusqu'à la nuit.

- Proposer un effectif global pour chaque dortoir repéré.

- Une équipe différente peut se charger de ce suivi ou la même équipe fait cela "dans la foulée".

- Toutes ces données sont à reporter

- Au total le temps passé sur le terrain est donc de 3h environ pour un itinéraire de 20 km en comptant les arrêts fréquents ou de 3h30 pour un itinéraire de 30km. Ajouter à cela 1 heure en fin de journée si le comptage depuis le point panoramique est fait.

- Commencez la prospection vers 13h ou 14h selon la saison et la longueur de l'itinéraire.

- **Dates proposées** (ne pas choisir les mêmes que le comptage BIROE) : 18 décembre, 29 janvier, 12 mars.

Tableau III Exemple d'une FICHE RELEVÉ D'UN POINT PANORAMIQUE- HIVERNAGE DES PIGEONS

Noms des observateurs			Département	Commune	Site	N° passage: 1, 2 ou 3	Date			
							87	Bussière Boffy	Butte de Frochet	2
ESPECE	Heure	Météo NPVeVI	Commune où sont observés les oiseaux	Distances de contact					Heure début	Heure fin
				0 à 1 km	1 à 5 km	Plus de 5 km	En vol	Posés	Dortoir	17h
COLPAL	17h à 17h15	1111	Bellac			1000				Vers le sud, hauts
COLPAL	17h à 17h15	1111	Bellac			500				Vers le sud, hauts
COLPAL	17h à 17h15	1111	Nouic		50					Vers l'est, hauts
COLPAL	17h à 17h15	idem	Nouic		100					Vers l'est, hauts
COLPAL	17h15 à 17h30		Mézières		500					Se posent, Dortoir N°1, bois
COLPAL	17h15 à 17h30		Mézières		50					Se posent, Dortoir N°2, haie
COLPAL	17h15 à 17h30		Mézières	250						Tourment et se posent, Dortoir N°3 Bois résineux
COLPAL	17h30 à 17h45		Mézières		100					Se posent dortoir 1
COLPAL	17h45 à 18h		Mortierolles		5000					Dortoir 4 tourment, se posent
Estimation des effectifs des dortoirs						Estimation totale du nombre d'oiseaux vus sans double compte				
Dortoir 1 600	Dortoir 2 1000	Dortoir 3 500	Dortoir 4 5000							Entre 8000 et 10 000

8. Transmission des données

Les données doivent être reportées sur des fiches de relevés ou directement informatisées grâce au programme de saisie créé par la SEPOL.

La SEPOL traite les données.

9. Description des milieux

Adapter la classification et la méthode du STOC-EPS, définir les habitats les plus représentatifs pour chacune des 5 mires (5 km par 1 km soit 5 km²).

Une fiche relevé habitat ou la saisie directe permettent de transmettre les informations.

10. Interprétation des données

Le rapport entre le nombre de groupes ou (et) d'oiseaux observés avec le kilométrage permettra d'avoir un indice kilométrique d'abondance pour les oiseaux repérés entre la route et 200 m. Il sera comparable avec ceux des autres équipes et entre les années.

Le repérage selon des classes de distance permettra de tenir compte de la moins bonne détectabilité des oiseaux au delà 200 m et d'évaluer plus facilement les doubles comptages.

Une extrapolation est peut-être possi-

ble pour estimer la population totale hivernante dans la zone de concentration.

■ Deuxième méthode: pour suivre des dortoirs déjà connus ou trouvés en début de saison.

Objectif : avoir un maximum de dortoirs suivis régulièrement pendant la saison pour contrôler les variations intra annuelles et apporter des informations sur les mouvements hivernaux.

Cela peut être fait en complément de la première méthode par des gens sur place, n'importe où dans la zone de concentration ou ailleurs. Choisir des dortoirs et les dénombrer au moins aux trois dates précédentes.

■ Un dénombrement une fois tous les 15 jours serait idéal de la mi-novembre à la dernière semaine de mars.

Deux possibilités:

Etre sur le dortoir au minimum une heure avant la tombée de la nuit, noter les arrivées et faire une estimation globale.

Etre sur le dortoir au lever du jour et noter tous les groupes qui partent.

Proposer une fourchette d'effectifs.

■ Troisième méthode: pour les départements où les informations

sont inexistantes ou trop partielles ou si le manque de personnes ne permet pas de suivre la méthode 1.

L'objectif est de repérer si il y a des concentrations d'oiseaux

Chercher un point de vue le plus panoramique possible.

Une seule personne équipée de jumelles et d'une longue vue peut suffire.

S'y installer dès la mi-décembre en milieu ou fin d'après-midi pour repérer

des groupes. Rester jusqu'au crépuscule et noter par quart d'heure tous les groupes comme pour le point panoramique de la première méthode (voir la mire panoramique annexe II).

Suivre les mêmes consignes pour la prise de notes avec des mires circulaires et des fiches de relevés pour point panoramique.

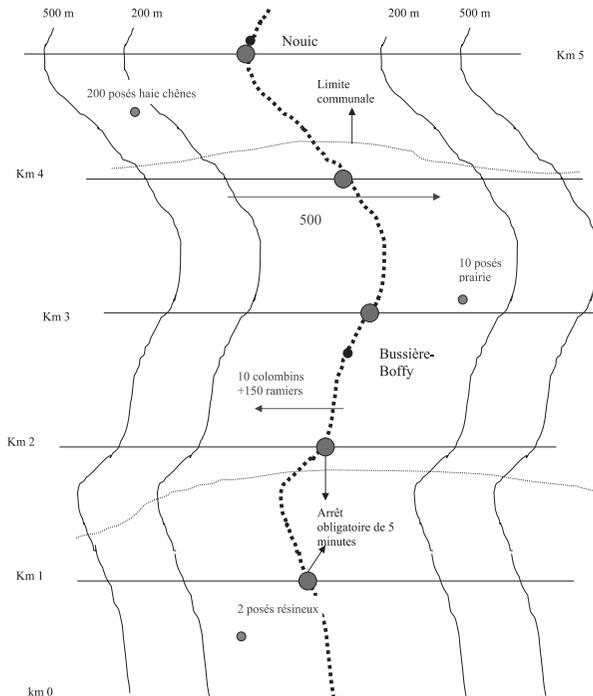
Faire au moins les trois comptages aux mêmes dates que la méthode 1.

Annexe I : Mire rectangulaire pour représenter les contacts (une mire pour 5 km)

Date (jj/mm/aa): Itinéraire N° Kilométrage: de à

Heure début et fin: Observateurs:

Météo:

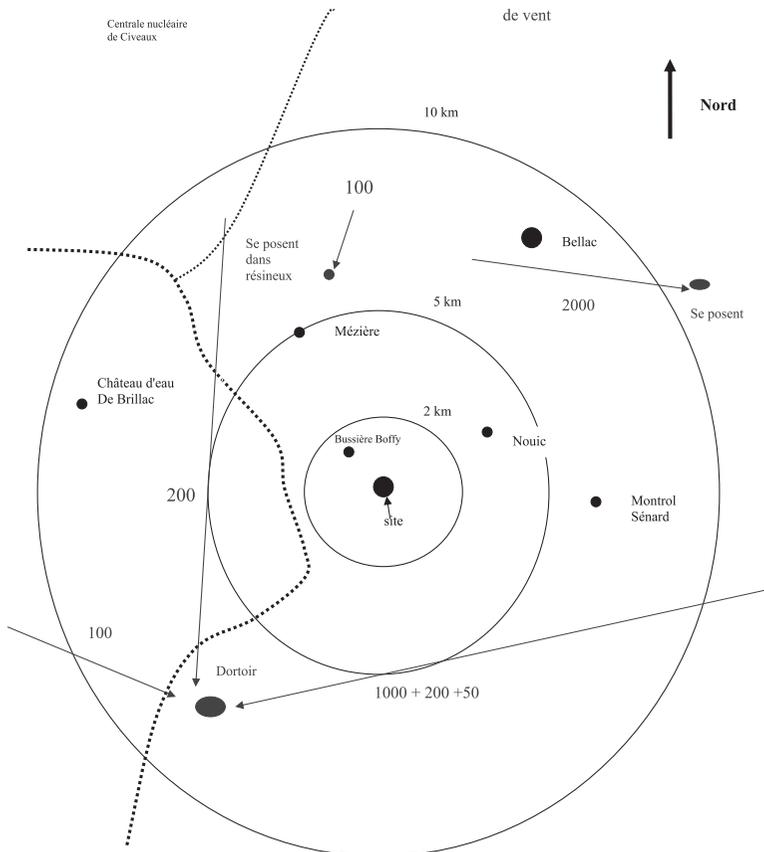


Annexe II : Mire circulaire pour représenter les contacts depuis le point panoramique
Une feuille à remplir par quart d'heure

Département:	87	Commune:	Bussière	Lieu-dit:	butte de Frochet
Noms:					

Heure début et fin: 17h à 17h15

Météo: Bonne visibilité, pas de nuages ni de vent



Petites informations diverses

AQUITAINE

■ PV POUR LES BRACONNIERS

Les gendarmes de Lesparre-Médoc (Gironde) ont déjà dressé 26 procès-verbaux à des braconniers qui tiraient sur des tourterelles des bois depuis le 28 avril, dont 17 depuis le seul week-end dernier. Parmi eux, quatre hommes bra-

connaient depuis la terrasse d'une maison et ont tué 130 tourterelles ! Ils risquent chacun 3 000 € d'amende.

Publié dans : Aujourd'hui en France
du 19/05/04

LORRAINE

■ Tueur de cygnes

Un mineur de 17 ans a été interpellé par la police de Thionville (Moselle) pour avoir abattu quatre cygnes avec une carabine 22 LR. Samedi, les promeneurs, nombreux le long de la rivière qui traverse la ville, ont entendu des détonations et vu les cygnes s'affaïsser sur l'eau. L'adolescent avait bricolé l'arme et a dit vouloir la tester. Il sera poursuivi pour mauvais traitements sur des animaux.

Publié dans : Aujourd'hui en France
du 24/05/04

■ Sus aux corbeaux

Les riverains et les promeneurs du plus grand parc de Nancy se plaignaient de la prolifération des corbeaux, de leurs croisements et des dégâts sur les carrosseries. Dès le début de l'année prochaine, des haut-parleurs diffuseront des bruits sourds afin d'effrayer les volatiles et des spécialistes procéderont à l'enlèvement des nids.

Publié dans : Aujourd'hui en France
du 31/05/04

PICARDIE

■ Un geste pas chouette.

Deux hommes viennent d'être condamnés par le tribunal correctionnel d'Abbeville (Somme) à un an de suspension du permis de chasser. Au printemps 2003, ils avaient installé des pièges sur des poteaux afin de tuer des

chouettes hulottes (espèce protégée), accusées de manger des jeunes lapins. En deux semaines, ils avaient réussi à piéger six rapaces avant de se faire surprendre par des gardes de l'Office national de la chasse.

Publié dans : Aujourd'hui en France
du 28/04/2004

PARU DEPUIS PEU

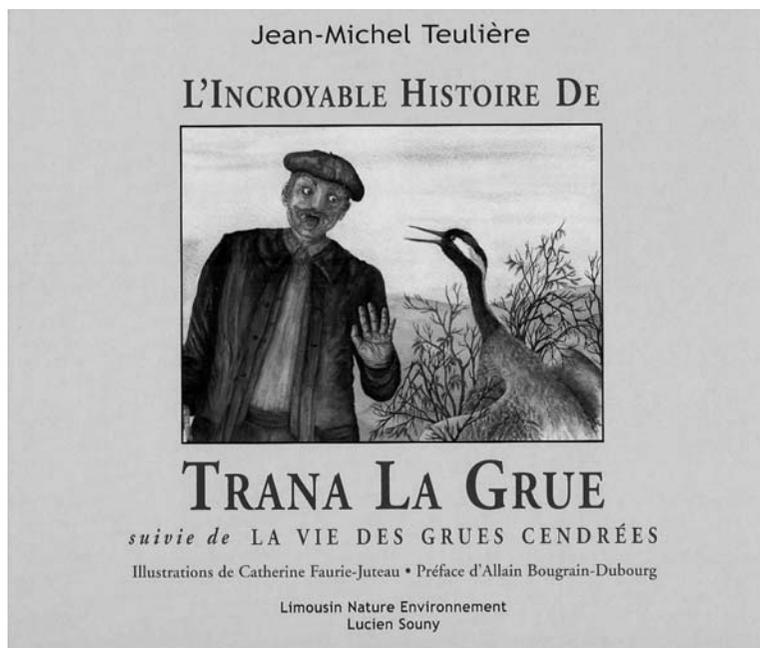
■ **L'Incroyable Histoire De Trana La Grue, suivi de La Vie des Grues Cendrées par Jean-Michel Teulière coédité par Limousin Nature Environnement et Lucien Souny**

Il s'agit d'un remarquable ouvrage richement illustré, destiné tout d'abord aux enfants. Il est composé de deux parties. La première partie est un récit qui relate la vie mouvementée de Trana la Grue. Ecrit en gros caractères, ce récit peut être facilement déchiffré par un enfant, même s'il a appris à lire depuis peu. La deuxième partie est plus technique et donne de nombreuses

informations sur la vie des Grues. Certainement, la plupart des parents trouveront aussi dans ce texte bien des renseignements sur la biologie de ce magnifique oiseau qui chaque année, au cours de ses migrations, traverse en grand nombre le Limousin.

Les illustrations de l'ouvrage sont aussi remarquables que le texte. Elles sont dues au talent de Catherine Faurie-Juteau, artiste que les naturalistes limousins connaissent bien aujourd'hui.

Ouvrage à recommander à tous. Il peut constituer un magnifique cadeau !



Call for participants, autumn2004 migration

■ Voici quelques informations sur un programme de suivi de la migration des oiseaux à travers le détroit de Gibraltar pour l'été mais aussi l'automne. Pour l'automne il n'est peut-être pas trop tard de contacter le responsable si l'on souhaite participer à l'opération (malgré le retard de la parution de ce numéro d'EPOPS). Nous n'avons pas pu traduire le texte et donc nous vous le présentons, intégralement, dans sa forme originale, en anglais (N.D.L.R.).

CALL FOR PARTICIPANTS, AUTUMN 2004 MIGRATION THROUGH THE STRAIT OF GIBRALTAR MONITORING SCHEME (Programa Migres)

The Strait of Gibraltar (southern tip of Cádiz province, Andalucía, Spain) is the most important bottle-neck for central and western Europe migratory birds crossing the Mediterranean Sea, travelling towards and from their wintering quarters in the African continent. Their only 14 km of maximum width made this area specially important for soaring birds (storks, vultures, eagles), which during autumn migration concentrates by hundreds of thousands in the area of Tarifa waiting for suitable winds to allow them crossing to Africa.

The Regional Government of Andalucía (Consejería de Medio Ambiente, Junta de Andalucía) is funding from 1997 onwards the monitoring of autumn migration of soaring birds, as a first phase of which wants to be a complete long term moni-

toring scheme of bird migration through the Strait of Gibraltar (Programa Migres). Coordination of field work is done by the Spanish partner of BirdLife International, SEO/BirdLife (Sociedad Española de Ornitología). EGMASA and Fundación Migres also provides support to the project.

During four months (mid July-mid October) different observatories are placed along the Spanish migration front of the Strait of Gibraltar each year, and volunteers are needed to cover them, together with the specialists responsible of the project. Volunteers will carry out bird counts from predetermined watch-sites, with a flexible timetable (but no less than 11 hours daily) depending on the migration conditions. Every day, once the observation work is over, all the volunteers meet with field work co-ordinators to check the data obtained and solve doubts about bird's behaviour and counts.

Minimum staying of 14 days are required from 24 July to 10 October. If number of participants per turn allow it, those who asked for it could stay for two turns.

Those periods for 2004 autumn campaign are: 1) 24 July - 6 August; 2) 6 - 19 August; 3) 19 August - 1 September; 4) 1 - 14 September; 5) 14 - 27 September and 6) 27 September - 10 October.

Volunteers will be selected according with their own experience, availability of time, knowledge of the area (although

not essential). Subsistence and accommodation expenses will be fully covered by the Junta de Andalucía, but a small registration fee must be paid.

Further information can be obtained from address below, where also pre-registration forms must be sent (via fax, e-mail or ordinary mail, >ollowing annex enclosed) together with a short ornithological curriculum (not needed for participants in previous Migres campaigns):

PROGRAMA Migres, C/Miguel Bravo Ferrer, 25-bajo; 41005 Sevilla, Spain; Phone/Fax: +34 954 644 294; E-mail: Migres@seo.org
Registration also at: www.juntadeandalucia.es/medioambiente

Registration deadlines

Pre-registration forms received before 15 May will be considered while accommodation available (10 people by turn). Those received later should not be considered nor answered, except if any place being available. Selection of candidates will be done after that and dates of staying assigned according to volunteers preferences when possible.

Confirmation about what period of staying is assigned will be sent by early June. All the volunteers selected will receive: detailed instructions about how to reach the accommodation site, a brief summary of the training course which will be provided on arriving, and any other information about clothing, weather, equipment needed, etc., that can be useful for fieldwork.

If no reply being received after 5 days, the period assigned by organizers will be considered as accepted by volunteer.

Registration fee Once selection of volunteers is confirmed, they should pay a registration fee of 50 Euro, which

includes :

- 14 days full board and accommodation in bungalows at Huerta
- Grandegreen tourism resort close to Algeciras.
- 1 day of alternative formative activities (scientific bird ringing and others).
- Material and in site daily transportation for fieldwork.
- Divuligative materials.
- Insurance.
- Certificate of participation in Programa Migres.

Payments (once participation confirmed) must be done before 15 June by bank transfer to account number: 2098 03 4675 0132002095 (open by Fundación Migres; bank: Caja de Ahorros El Monte; office: Ciudad Sanitaria (Sevilla, 41013).

VERY IMPORTANT: confirmed volunteers should send to the above address copy of the bank transfer receipt (clearly including name and concept: Registration fee for Programa Migres 2004). Payment by credit card would also be possible under request.

Further information on Programa Migres (soaring birds) at: www.seo.org and www.fundacionmigres.org

Juan Carlos Atienza Research Officer

Research Projects Department
Sociedad Española de Ornitología
(SEO/BirdLife) Melquiades Biencinto, 34 E-28053 Madrid - Spain

Tel.: +34 91 434 09 10

Fax: +34 91 434 09 11

Email: jcatienza@seo.org

SEO/BirdLife is the Spanish association to the study and conservation of birds and their habitats, and the partner of BirdLife International in Spain. More information about our organization in <http://www.seo.org>.

Synthèse des observations du 01/01/2004 au 31/03/2004

Rédaction des brèves au vol : Philippe Hubert



Photo : R. Bussière

Groupe de Grues cendrées

■ Cette synthèse reprend les observations communiquées sur le répondeur de la SEPOL, sur la liste de discussion obs-limousin et les actualités parues sur le site internet de la SEPOL (www.sepol.asso.fr).

L'observation la plus remarquable pour ce trimestre est sans nul doute celle du Vanneau sociable à Glandon dans le sud de la Haute-Vienne (voir l'article de Jean-Michel Teulière dans EPOPS N°61 / 1 – 2004). A noter également la présence à l'étang des Landes d'un Plongeon Imbrin, d'une femelle

puis d'un mâle de Garrot à œil d'or et d'un Fuligule nyroca sur un autre étang de la Creuse. Cette période est bien sûr celle du retour des premiers migrateurs avec notamment un groupe de 15 Avocettes élégantes à l'étang de Neuvic en Corrèze et des premiers chants.

Plongeon imbrin <i>(Gavia immer)</i>	1	18/01	étang des Landes	(23 – Lussat – PalG)
Grèbe castagneux <i>(Tachybaptus ruficollis)</i>	2	15/01	étang de Cherchaud	(19 – Montgibaud – CelJ)
Grèbe à cou noir <i>(Podiceps nigricollis)</i>	4	14/03	étang des Landes	(23 – Lussat – DupE)
Grèbe huppé <i>(Podiceps cristatus)</i>	50	05/01	lac de St-Pardoux	(87 – St-Pardoux – SotJ)
Grand cormoran <i>(Phalacrocorax carbo)</i>	118 160	18/01 15/02	étang de Murat barrage de Marège	(87 – St-Léger-Magnazeix – CouR) (19 – Neuvic – DesP)
Butor étoilé <i>(Botaurus stellaris)</i>	1	15/03	Etang de Charreneuve	(19 – Palisse – BarJ)
Héron gardeboeufs <i>(Bubulcus ibis)</i>	2	03/01	Eyveaux	(87 – Flavignac – Pral)
Aigrette garzette <i>(Egretta garzetta)</i>	1	24/03	étang de la Pouge	(87 – St-Auvent – ChaG)
Grande aigrette <i>(Ardea alba)</i>	18	21/02	étang de la Tête de Boeuf	(23 – Lussat – VinS)
Héron cendré <i>(Ardea cinerea)</i>	18 dont 4 au nid	07/02	étang des Ages	(87 – Le Dorat – CavP)
Cigogne blanche <i>(Ciconia ciconia)</i>	1 en halte migratoire 2 1 7 8 4	07/02 13/02 06/03 25/03 25/03 25/03	Le Dorat en vol en suivant la Loue Coussac-Bonneval Crézeunet Croix d'Envaud Bussière-Poitevine	(87 – Le Dorat – LavJ) (87 – St-Yrieix-la-Perche – CelJ) (87 – Coussac-Bonneval – SauJ) (87 – Séreilhac – info BouP) (87 – Limoges – GauR) (87 – Bussière-Poitevine – CavP)
Cigogne noire <i>(Ciconia nigra)</i>	1 en migration 1 en migration 1 en migration 1	06/03 07/03 16/03 26/03	Flavignac St-Sornin Lavoips Vent-Bas étang des Landes	(87 – Flavignac – PreP) (19 – St-Sornin-Lavoips – CelJ) (19 – Neuvic – BarJ) (23 – Lussat – DupE)
Cygne tuberculé <i>(Cygnus olor)</i>	6	10/01	étang des Landes	(23 – Lussat – DupE)
Oie cendrée <i>(Anser anser)</i>	68 en vol	25/02	Bussière-Poitevine	(87 – Bussière-Poitevine – CavP)
Tadorne de Belon <i>(Tadorna tadorna)</i>	1 femelle 1	19/01 26/02	étang des Landes étang des Landes	(23 – Lussat – DelP) (23 – Lussat – DupE)

Tadorne casarca (<i>Tadorna ferruginea</i>)	3 (origine captivité)	11/02	étang des Bordes	(87 – St-Jouvent – SotJ)
Canard chipeau (<i>Anas strepera</i>)	38	04/03	étang des Landes	(23 – Lussat – BarJ)
Canard pilet (<i>Anas acuta</i>)	25	02/03	étang des Landes	(23 – Lussat – DupE)
Canard souchet (<i>Anas clypeata</i>)	19 (12M-7F)	04/01	étang des Landes	(23 – Lussat – PalG)
Canard siffleur (<i>Anas penelope</i>)	200	18/01	barrage de Lavaud	(87 – Videix – SotJ)
Canard colvert (<i>Anas platyrhynchos</i>)	+ de 500	18/01	étang de Murat	(87 – St-Léger-Magnazeix – CouR)
Sarcelle d'hiver (<i>Anas crecca</i>)	103	18/01	étang de Murat	(87 – St-Léger-Magnazeix – CouR)
Sarcelle d'été (<i>Anas querquedula</i>)	5	14/03	étang des Landes	(23 – Lussat – VarC)
Nette rousse (<i>Netta rufina</i>)	1 mâle	01/01	étang des Grands Champs	(23 – Gouzou DupE)
Fuligule milouin (<i>Aythya ferina</i>)	200	26/01	étang de Murat	(87 – St-Léger-Magnazeix – SotJ)
Fuligule milouinan (<i>Aythya marila</i>)	1 (juv. Ou femelle)	18/01	étang de Boutilly	(87 – Azat-le-Ris – CavP)
Fuligule morillon (<i>Aythya fuligula</i>)	11	01/01	étang des Landes	(23 – Lussat – DupE)
Fuligule nyroca (<i>Aythya nyroca</i>)	1 en compagnie de 66 milouins	27/03	étang de la Reyberie	(23 – Budelière – LPO 03)
Garrot à œil d'or (<i>Bucephala clangula</i>)	1 femelle 1 mâle nuptial	01/01 02/03	étang des Landes étang des Landes	(23 – Lussat – DupE) (23 – Lussat – DupE)
Harle piette (<i>Mergus albellus</i>)	1 femelle 1 femelle (la même ?)	31/01 31/01	étang des Grands Champs étang des Landes	(23 – Gouzou – DupE) (23 – Lussat – BarJ)
Harle bièvre (<i>Mergus merganser</i>)	11	25/01	étang de Chabannes	(19 – Tarnac – VarC)
Balbuzard pêcheur (<i>Pandion haliaetus</i>)	le 1 ^{er} en migration 1 en migration	08/03 14/03	Aixe/Vienne St-Yrieix-la-Perche	(87 – Aixe/Vienne – PreP) (87 – St-Yrieix-la-Perche – CelJ)

Milan royal <i>(Milvus milvus)</i>	1 en vol 12 en migration 18 en migration	19/01 12/02 22/02	Angly Vaysse St-Hilaire-les-ourbes	(23 – Peyrat-la-Nonière – DelP) (19 – Voutezac – FacP) (19 – St-Hilaire-les-Courbes – LabD)
Milan noir <i>(Milvus migrans)</i>	1	04/03	Vareilles	(23 – Vareilles – MerC)
Circaète Jean-le-Blanc <i>(Circus gallicus)</i>	1	24/03	Chasteaux	(19 – Chasteaux – DupE)
Busard Saint-Martin <i>(Circus cyaneus)</i>	7	14/02	Lande de la Haute Renaudie	(87 – Bussière-Galant – Pral)
Autour des palombes <i>(Accipiter gentilis)</i>	1	07/01	près de Bellac	(87 – Bellac – MarQ)
Faucon pèlerin <i>(Falco peregrinus)</i>	1 couple	27/02	Compreignac	(87 – Compreignac – SotJ)
Faucon émerillon <i>(Falco pelegrinoides)</i>	1 1 1 en migration	10/01 10/01 14/03	le Theil entre St-Junien et Rochechouart Thiat	(87 – St-Yrieix-la-Perche – CelJ) (87 – CavP) (87 – Thiat – CavP)
Râle d'eau <i>(Rallus aquaticus)</i>	3	03/03	étang des Landes	(23 – Lussat – BarJ)
Gallinule poule d'eau <i>(Gallinula chloropus)</i>	8	18/01	moulin du Dognon	(87 – Meilhac – Pral)
Foulque macroule <i>(Fulica atra)</i>	306	01/01	étang des Landes	(23 – Lussat – DupE)
Avocette élégante <i>(Recurvirostra avosetta)</i>	15	21/03	lac de Neuvic	(19 – Neuvic – BarJ)

Grue cendrée (*Grus grus*) : la première observation de la migration pré-nuptiale est faite le 30/01 avec un vol d'une quarantaine d'individus (87 – Royères – JeaM). La migration se poursuit tout au long des mois de février et mars avec une pointe en milieu du mois de février et une autre au début du mois de mars avec un total de 9570 individus le 03/03 dans le nord de la Haute-Vienne (CavP) et 6000 environ le 11/03 à St-Gence (les salariés d'E.N.L)

Petit Gravelot <i>(Charadrius dubius)</i>	6	17/03	lac de Neuvic	(19 – Neuvic – BarJ)
Pluvier doré <i>(Pluvialis apricaria)</i>	3 avec des vanneaux 5 avec des vanneaux 38 en halte migratoire	07/02 05/03 13/03	étang des Ages Saint-Auvent Flavignac	(87 – Le Dorat – CavP) (87 – St-Auvent – LabB) (87 – Flavignac – PreP)
Vanneau huppé <i>(Vanellus vanellus)</i>	+ 450 1200 en migration 2655 en 4 reposoirs	31/01 05/03 07/03	étang des Landes Chabreyroux Le Chiron et Belleperche	(23 – Lussat – DupE) (87 – Oradour-St-Genest – CavP) (87 – Oradour-st-Genest – CavP)
Vanneau sociable <i>(Chettusia gregaria)</i>	1 parmi des vanneaux huppés	18/01	Champaneix	(87 – Glandon – TeuJ)

Bécasseau variable (<i>Calidris alpina</i>)	1	21/03	lac de Neuvic	(19 – Neuvic – BarJ)
Chevalier gambette (<i>Tringa totanus</i>)	1 4	21/03 27/03	lac de Neuvic étang des Landes	(19 – Neuvic – BarJ) (23 – Lussat – HipS)
Chevalier culblanc (<i>Tringa ochropus</i>)	1 3	03/01 16/01	étang de Boutilly lac de Neuvic	(87 – Azat-le-Ris – SotJ) (19 – Neuvic – BarJ)
Chevalier guignette (<i>Actitis hypoleucos</i>)	1	29/01	étang de Cieux	(87 – Cieux – SotJ)
Bécasse des bois (<i>Scolopax rusticola</i>)				
Bécassine sourde (<i>Lymnocyptes minimus</i>)	1	17/01	Ladignac-le-Long	(87 – Ladignac-le-Long – TeuJ)
Bécassine des marais (<i>Gallinago gallinago</i>)	5 10	27/01 05/03	étang de la Pouge étang de la Serrerie	(87 – St-Auvent – HubP) (87 – Glandon – CelJ)
Mouette rieuse (<i>Larus ridibundus</i>)	1 5 135	18/01 21/02 20/03	barrage de Lavaud étang des Landes étang des Landes	(87 – Videix – SotJ) (23 – Lussat – VinS) (23 – Lussat – DupE)
Goéland argenté (<i>Larus argentatus</i>)	1 de 3 ^{ème} hiver	18/01	Grand Etang	(87 – Azat-le-Ris – CavP)
Goéland leucophée (<i>Larus cachinnans</i>)	1 2	21/02 18/03	étang des Landes lac de Neuvic	(23 – Lussat – VinS) (19 – Neuvic – BarJ)
Pigeon colombin (<i>Columba oenas</i>)	1 couple 10 en migration	14/02 24/02	St-Pardoux Montoume	(87 – St-Pardoux – SotJ) (87 – St-Gervais – LabB)

Pigeon ramier (*Columba palumbus*) : le 10/01 plusieurs dizaines de dortoirs sont répertoriés dans le pays marchois. Un vol de 20.000 individus est observé. Environ 50.000 pigeons sont comptabilisés cette journée. La population hivernante pour notre région est estimée à au moins 70.000 ramiers (LabB).

toujours le 10/01 un vol de 3000 à St-Pardoux
un dortoir d'au moins 5000 individus le 22/02

(87 – St-Pardoux – SotJ)
(23 – Paulhac – VinS)

Tourterelle turque (<i>Streptopelia decaocto</i>)	87 en 2 dortoirs	11/01	Le Dorat	(87 – Le Dorat – CavP)
Tourterelle des bois (<i>Streptopelia turtur</i>)				
Coucou gris (<i>Cuculus canorus</i>)	1 ^{er} chant	22/03	étang de Miel	(19 – Beynat – LecE)

Il aurait été entendu le 14/03 (même date qu'en 2003) à la Lande de la Flotte lors d'une sortie SEPOL mais il s'agirait peut-être d'une imitation (mais qui peut imiter le coucou ?)

Chouette hulotte <i>(Strix aluco)</i>	1 chant en pleine journée	15/02	cirque de Ladou	(19 – St-Cernin de Larche – FauB)
Effraie des clochers <i>(Tyto alba)</i>	1 accouplement	17/03	Lycée de Neuvic	(19 – Neuvic – SouP)
Hibou moyen Duc <i>(Asio otus)</i>	1 entendu	13/03	Voutezac	(19 – Voutezac – FauB)
Huppe fasciée <i>(Upupa epops)</i>	1 ^{ère} observation	23/02	Ladignac-le-Long	(87 – Ladignac-le-Long – CN la Genette)
Pic noir <i>(Dryocopus martius)</i>	1 couple	30/01	Malagnac	(87 – Compreignac – SotJ)
Pic épeichette <i>(Dendrocops minor)</i>	1	11/02	La Coste	(19 – Dampniat – LecE)
Alouette des Champs <i>(Alauda arvensis)</i>	300	18/01	barrage de Lavaud	(87 – Videix – SotJ)
Alouette lulu <i>(Lulula arborea)</i>	13 1 mâle chanteur	26/01 10/01	étang de Murat la Roche	(87 – St-Léger-Magnazeix – SotJ) (87 – Peyrilhac – BouP)
Hirondelle de rivage <i>(Riparia riparia)</i>	la première	11/03	sur la Vienne	(87 – Aixe/Vienne – PreP)
Hirondelle de rochers <i>(Ptyonoprogne rupestris)</i>	4	17/03	lac de Neuvic	(19 – Neuvic – BarJ)
Hirondelle rustique <i>(Hirundo rustica)</i>	la première	08/03	Peyrilhac	(87 – Peyrilhac – BouP)
Hirondelle de fenêtre <i>(Delichon urbica)</i>	la première	05/03	étang de la Serrerie	(87 – Glandon – GenG)
Pipit farlouse <i>(Anthus pratensis)</i>	20	25/01	St-Pardoux	(87 – St-Pardoux – SotJ)
Pipit spioncelle <i>(Anthus spinoletta)</i>	15	15/02	Veyrac	(87 – Vayarc – ChaG)
Bergeronnette printanière <i>(Motacilla flava)</i>	1	20/03	étang des Landes	(23 – Lussat – DupE)
Bergeronnette grise <i>(Motacilla alba)</i>	1 dortoir d'une cinquantaine	13/02	Aixe/Vienne	(87 – Aixe/Vienne – Pral)

CinCLE plongeur (<i>Cinclus cinclus</i>)	1 couple retape son nid du printemps dernier	21/02	Folles	(87 – Folles VinS)
	1 mâle chanteur perché sur un noyer	24/02	lac du Cauuse	(19 – Lissac/Couze – DauR)
Accenteur alpin (<i>Prunella collaris</i>)	1	07/03	cimetière d'Yssandon	(19 – Yssandon – CreD)
Rougequeue noir (<i>Phoenicurus ochruros</i>)	1 couple	12/01	Limoges	(87 – Limoges – SotJ)
Tarier pâtre (<i>Saxicola torquata</i>)	1 mâle	03/01	Azat-le-Ris	(87 – Azat-le-Ris – SotJ)
Grive litorne (<i>Turdus pilaris</i>)	463	19/02	étang des Landes	(23 – Lussat – SauJ)
Grive mauvis (<i>Turdus iliacus</i>)	100	22/02	Marsac	(23 – Marsac – SotJ)
	+ 200 dans un bosquet	22/02	Folles	(87 – Folles – VinS)
Grive musicienne (<i>Turdus philomelos</i>)	1 ^{er} chant	06/01	Chabreyroux	(87 – Oradour-St-Genest – CavP)
	Une Grive musicienne imite le chant de l'Engoulevent	20/03	butte de Frochet	(87 – Bussière-Boffy – LabB)
Cisticole des joncs (<i>Cisticola juncidis</i>)	1	03/01	Landes	(87 – Flavignac – Pral)
Mésange noire (<i>Parus ater</i>)	1 ^{er} chant	07/02	Les Goutelles	(23 – Fontanières – Dupe)
Mésange boréale (<i>Parus montanus</i>)	1	29/02	Compreignac	(87 – Compreignac – SotJ)
Tichodrome échelette (<i>Tichodroma muraria</i>)	1	08/02	Cathédrale	(87 – Limoges – ChaG)
	1	15/02	cirque de Ladou	(19 – St-Cernin de Larche – FauB)
	1	24/02	fontaine du Blagour	(19 – Lissac/Couze – DauR)
Pie-grèche grise (<i>Lanius excubitor</i>)	1	10/01	étang des Landes	(23 – Lussat – DupE)
	1	09/02	étang de la Ramade	(23 – Flayat – YveJ)
	1	22/02	route de la Vilette	(87 – Folles – VinS)
	1	09/03	Vintéjoux	(19 – Aix – DesP)
Pie bavarde (<i>Pica pica</i>)	un minimum de 40 au dortoir	10/01	étang Baudy	(87 – St-Yrieix-la-Perche – CelJ)
	Au minimum 50 au dortoir	22/02	parking du CHU	(87 – Limoges – ChaJ)

Corvidés : 1 dortoir d'au moins 5000 individus (Corneilles noires, Choucas des tours et Corbeaux freux) près de Perpezac (19 – ChaJ)

Grand corbeau (<i>Corvus corax</i>)	1 couple	05/01	mines d'uranium	(87 – Compreignac – SotJ)
Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>)	1 ^{er} chant	09/02	Rochechouart	(87 – Rochechouart – LabB)
Pinson du Nord (<i>Fringilla montifringilla</i>)	200	18/01	barrage de Lavaud	(87 – Videix – SotJ)
Linotte mélodieuse (<i>Carduelis cannabina</i>)	100 120 en halte migratoire	18/02 06/03	barrage de Lavaud Flavignac	(87 – Videix – SotJ) (87 – Flavignac – PreP)
Chardonneret élégant (<i>Carduelis carduelis</i>)	50	01/01	Chavaignac	(87 – Peyrilhac – BouP)
Verdier d'Europe (<i>Carduelis chloris</i>)	500 environ	03/01	Azat-le-Ris	(87 – Azat-le-Ris – SotJ)
Bouvreuil pivoine (<i>Pyrrhula pyrrhula</i>)	4	09/01	Lande de la Flotte	(87 – Meuzac – GauR)
Grosbec casse-noyaux (<i>Coccothraustes coccothraustes</i>)	15 (avec des pinsons)	08/0	Isle	(87 – Isle – MarQ)
Bruant jaune (<i>Emberiza citrinella</i>)	100 (avec des pinsons)	02/01	St-Pardoux	(87 – St-Pardoux – SotJ)
	1 ^{er} chant	24/02	la Bezassade	(87 – Laurière – VinS)
Bruant zizi (<i>Emberiza cirulus</i>)	1 ^{er} chant	14/02	Chabreyroux	(87 – Oradour-St-Genest – CavP)
Bruant fou (<i>Emberiza cia</i>)	5	30/01	Vénachat	(87 – Compreignac – SotJ)
Bruant des roseaux (<i>Emberiza schoeniclus</i>)	150 1 ^{er} chant	18/01 20/03	barrage de Lavaud étang des Landes	(87 – Videix – SotJ) (23 – Lussat – DupE)

Gestion du répondeur ornitho : Olivier Eyraud
Gestion des actualités sur le site de la SEPOL : Olivier Eyraud, Jean-Christophe Sautour

Observateurs :

Barataud Julien (BarJ), Boulesteix Pascal (BouP), Cavalin Pascal (CavP), Célièrier Jean-Michel (CelJ), Chassagnard Gaston (ChaG), Chastanet Jean-Marie (ChaJ), Crémoux Danielle (CréD), Dauriac Roger (DauR), Della Valle Philippe (DelP), Desfontaines Pierre (DesP), Dupoux Etienne (DupE), Facquet Philippe (FacP), Faurie Bernard (FauB), Gauthier Robert

(GauR), Geneste Guillaume (GenG), Hippolyte Stéphane (HipS), Hubert Philippe (HubP), Jeandaine Michel (JeaM), Labidoire Bruno (LabB), Labidoire David (LabD), Lavaud J.P. (LavJ), Lecavelier Eloi (LecE), Marquet Quentin (MarQ), Mercier Christophe (MerC), Pallier Gilles (PalG), Pradier Isabelle (Pral), Précigout Patrick (PreP), Sautour Jean-Christophe (SauJ), Sottier Jérôme (SotJ), Soulier Pierrick (SouP), Teulière Jean-Michel (TeuJ), Variéras Christian (VarC), Vincent Sylvain (VinS), Yvernault Jérôme (YveJ)



Lu dans les revues

Bruno LABIDOIRE

Important rassemblement d'Oedicnèmes au nord de la Dordogne durant l'automne 2002.

Lu dans *Le Courbageot: revue des naturalistes d'Aquitaine*, N°21-22, Décembre 2003.

Note de Frank Jouandouet sur le comportement pré-migratoire de l'Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*), p 33.

Dans la région de Verteillac, une population d'Oedicnèmes a été suivie d'août à décembre 2002. Des comptages sur le site où se rassemblent les oiseaux après leur saison de reproduction ont permis d'estimer la population nicheuse dans le secteur à une quarantaine de couples.

Dès le 6 août, 38 oiseaux étaient présents; le maximum est atteint le 11 septembre avec 105 Oedicnèmes sur la commune de Goût-Rossignol. Ils sont installés dans un champ exposé au sud avec une végétation basse, voire absente, les oiseaux s'approchent à 50 m des habitations. Le 3 décembre, 30 individus sont encore présents puis plus rien après le 10 décembre.

Ce suivi a permis de dater les départs en migration de la majorité des oiseaux vers la fin octobre ou début novembre. Le site est à surveiller car il ne serait pas impossible que des oiseaux hivernent dans le secteur. L'hivernage est d'ailleurs constaté depuis plusieurs années sur la commune de Fouquebrune au sud d'Angoulême.

Le déclin généralisé des Bruants ortolans nicheurs en France et particulièrement en Aquitaine.

Lu dans *Le Courbageot: revue des naturalistes d'Aquitaine*, N°21-22, Décembre 2003.

Note de Frank Jouandouet. Le bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) en Aquitaine, état des lieux avant l'enquête nationale prévue en 2004. 28-29.

En Europe, les plus grosses populations sont situées en Espagne et en Finlande mais le déclin est général. En France l'effectif national a subi une perte de 50% entre les années 1970 et 1990 ! L'essentiel des populations est localisé dans le quart sud-est. D'autres populations ont une répartition assez discontinue dans le Centre et le Sud-Ouest.

En Poitou-Charente c'est le département de la Vienne qui abritait le plus grand nombre de couples à la fin des années 1990: une centaine. En Charente, seuls 1 à 3 couples sont connus, aucun en Charente-Maritime, et une quinzaine dans les Deux-Sèvres. La disparition des haies et des petites vignes traditionnelles prive l'espèce de son habitat de prédilection dans ces régions.

En Aquitaine, des petits noyaux de population étaient répartis de façon très discontinue en Dordogne (20 à 50 couples en 1992) notamment dans le Verteillacois mais le remembrement et la céréaliculture menacent très sérieuse-

ment cette population. Un noyau plus important existe encore dans le Quercy et l'espèce est présente dans les Pyrénées atlantiques (vallée d'Ossau par exemple). Aujourd'hui "l'ensemble de la population aquitaine ne doit pas dépasser la cinquantaine de couples, tous noyaux confondus". L'enquête 2004 permettra d'en savoir plus, il est à rechercher en particulier dans le Béarn, l'est du Lot et Garonne et le Périgord. Des surprises ne sont pas impossibles: une population vient d'être trouvée dans une zone de culture intensive dans les Deux-Sèvres.

Vers une extinction probable de la population nicheuse de Roselin cramoi en France...

Lu dans Falco, bulletin du Groupe naturaliste de Franche-Comté, N°35, fascicule 1, Décembre 2003.

Dominique Michelat et Pierre Crouzier. Le Roselin cramoi en Franche-Comté, synthèse des observations de 1985 à 2001. 3-14.

Le premier cas de nidification certaine de Roselin cramoi en France date de 1985, à Franes, dans le Doubs. Puis il faut attendre 8 ans pour prouver à nouveau une nidification. Le nombre d'observations augmente jusqu'en 1989 mais c'est seulement en 1991 que le premier mâle chanteur est observé en France (Doubs). La nidification est à nouveau prouvée en 1993 dans le Pas-de-Calais et dans le Jura suisse (vallée de Joux). La même année des mâles chantent au lac de Remoray (Doubs) et au lac des Rousses (Jura). Sur ce dernier site 5 mâles fréquentent une mégaphorbiaie à reine des prés avec saules et épicéas. La colonisation se poursuit entre 1993 et 1995, 15 individus sont cantonnés aux alentours du lac des Rousses et de nouveaux sites apparaissent.

Après cette date le déclin est amorcé, 5 sites sont recensés en 1996 dans le Haut Doubs contre les 8 connus en 1995. La régression s'accélère à partir de 1997, l'espèce n'est plus contactée dans le

Nord/Pas de Calais. Cela se confirme les années suivantes avec la disparition dans le Haut Doubs en 1999 et seulement 8 mâles chanteurs dans le Haut Jura en 2000 (contre 14 en 1995). Le déclin est brutal en 2001 avec seulement 3 mâles chanteurs observés en France: 1 dans le haut Jura et 2 à Wissant (Pas de Calais).

Les auteurs retracent l'historique de la colonisation en Europe, la progression à l'ouest d'une ligne Finlande-Pologne débute dans les années 1930 selon deux axes: par la Norvège et par l'Allemagne via la Suisse qui est atteinte en 1983. Cette expansion va de paire avec la multiplication par 30 de la population finlandaise entre les années 1945 et 1975: "cette croissance est mise en relation avec la mise en culture de clairières au sein de la taïga". En France l'année 1994 marque l'apogée de cette colonisation avec 34 à 37 mâles dans le pays et 13 sites occupés en 1995 dont 7 en Franche-Comté. La disparition probable de l'espèce (c'est déjà le cas en Suisse depuis 2001) est probablement le dernier acte de cette avancée vers l'ouest comme cela avait déjà été constaté à la fin du XIX^{ème} siècle.

La régression des populations de Pie bavarde dans les zones rurales.

Lu dans un courrier de direction départementale de l'agriculture et de la forêt de la Haute-Vienne, 25 mars 2004.

Copie d'un **courrier du CNRS.** Enquête nationale sur le fonctionnement et la dynamique de la Pie bavarde. Synthèse 2003.

Pour commencer, un constat: "la Pie bavarde aurait perdu en moyenne 68% de ses effectifs nationaux depuis 1994" !! C'est le programme STOC qui apporte cette information. Nous partageons ce triste record avec le Portugal et les Pays-Bas où la régression est estimée à 20% entre 1984 et 2000. Les autres pays européens ont des effectifs en augmentation.

En France, les fortes densités semblent être localisées dans les villes où les

villages. En effet, moins le milieu est bâti et plus le déclin semble important. Les origines de ce phénomène ne sont pas formellement identifiées.

Une étude du Muséum a été menée à partir de 1810 ailes issues d'individus différents collectés en 2003 par le réseau de piégeurs agréés. Elle montre que les ailes des oiseaux tués dans un milieu agricole (829 ailes) sont celles qui ont la plus forte proportion de jeunes adultes (l'âge se détermine par rapport à l'extension du blanc sur les rémiges primaires, si le blanc occupe une surface quasi totale c'est un adulte, sinon c'est un immature). Celles des oiseaux tués dans des espaces verts appartiennent au contraire à des immatures dans une plus grande proportion et pour les milieux urbains la situation est intermédiaire. Ce déséquilibre démographique constaté serait donc maximal dans le milieu agricole, cela signifierait que l'espérance de vie y serait plus faible que dans les villes.

Des études complémentaires vont être faites pour évaluer l'impact du piégeage sur le fonctionnement des populations de pies.

Des pratiques agricoles très préjudiciables pour la reproduction du Tarier des prés.

Lu dans *Alauda*, revue internationale d'ornithologie, SEOF, volume 71, N°4, 2003.

Thierry Leroy. Impact des pratiques herbagères intensives sur la reproduction du Tarier des prés (*Saxicola rubetra*) dans les Hautes Combrailles (Auvergne). 439-446.

Un quadrat a été réalisé sur un secteur de 27,7 hectares à une altitude comprise entre 920 m et 960 m.. Le secteur qui a été remembré dans les années 1970 correspond à un paysage de bocages,

prairies humides, landes, bois et villages; les pratiques agricoles y ont été intensifiées, arasement de haies, ensilage, utilisation importante d'engrais. 78% des prairies sont fauchées et elles occupent 78% de la superficie du quadrat, les autres sont pâturées. Trois fauches peuvent être réalisées dans l'année entre fin mai et la mi-septembre. La densité de Tarsiers des prés est de 2,35 couples pour 10 hectares (c'est une densité assez moyenne), mais leur reproduction est très problématique. Voici les chiffres obtenus pendant les trois années d'étude, en 2000, 2001 et 2002:

- Sur les trois années 77% des tentatives de reproduction ont échoué !

- 83% des couples échouent dans leur première tentative.

- La moitié des couples disparaît après leur première tentative.

- L'autre moitié fait des pontes de remplacement dont le taux d'échec est encore de 60% !

La première série de fenaisons pour l'ensilage entre fin mai et la mi-juin est très destructrice et celles de la mi-juillet et début août le sont tout autant pour les pontes de remplacement ! Les prairies où la première fauche est tardive (mi-juillet) sont les plus favorables. La population de ce secteur est donc sérieusement menacée, l'espèce est d'ailleurs en régression à l'échelle nationale. L'auteur suggère de retarder les premières fenaisons à fin juin ou (et) de laisser une bande de 15m en bordure des clôtures jusqu'à début juillet car les nids semblent souvent s'y trouver.

CONSIGNES DE RÉDACTION D'ARTICLES POUR EPOPS.

[Textes]

Au format RTF ou DOC (Word).

Mettre les noms d'espèces (en latin) en italique. Ne pas écrire de texte directement en majuscule. Pour les textes désirés en gras ou soulignés ne pas oublier de le mentionner. Pas d'autres enrichissements (titres élaborés etc.)

N'utiliser que des caractères noirs à l'exception des positionnements de graphiques et tableaux. (cf. tableaux et graphiques)

Utiliser la police «Arial» à 10 pt.

Ne pas utiliser deux tabulations de suite, les régler à la position voulue. (Grâce aux règles. cf. aide de Word – F1)

Passer l'article au correcteur d'orthographe (F7)

[Tableaux et graphiques]

A faire avec Excel ou Illustrator (Sauf les très petits tableaux qui peuvent être faits directement sous Word, à condition de ne pas utiliser plusieurs tabulations de suite !!!).

Dans la mesure du possible ne placer qu'un tableau ou graphique par fichier (ça évite des erreurs possibles).

EpopS est en noir et blanc... donc ne pas mettre de couleurs mais des niveaux de gris.

Indiquer en rouge dans l'article la position du tableau ou graphique à insérer. (en indiquant le nom du fichier où est le tableau)

exemple :

Graphique – GrafRougegorge4.XLS

Une page EpopS = 14.8 cm de large... donc un tableau de 54 colonnes ne rentrera pas...

Enrichir les tableaux comme vous voulez qu'ils sortent (fond de cellule, police, gras, italique etc.) à faire en Arial pour Excel, si graphique sur Illustrator vectoriser les polices.

[Images et photos]

Fichier au format tif, eps ou jpeg, éviter les photos déjà insérées dans Word, si possible toujours une résolution maximum (300 pixels/pouce). Faire attention au format des photos (ex. : ne pas envoyer une image de 3 cm pour une impression finale de 10 cm.

Pour les cartes FNAT, voir avec Pascal pour une résolution maximum.

Pour les cartes FNAT, toujours, utiliser des niveaux de gris au lieu des couleurs et s'assurer que les détails importants de la carte sont visibles.

[Références bibliographiques]

Suivre l'un des modèles ci-dessous :

SIRUGUE D. & BOLLACHE L., 1995.- Un cas de mélanisme chez la Crossope aquatique (*Neomys fodiens*) du Morvan ; *Arvicola* 7(1) : 4-5.

SAINT-GIRONS M. C., 1973. - Mammifères de France et du Benelux (faune marine exceptée). Doin, Paris, 481p.

